

**SOMMAIRE****Éditorial**

Innovateur, le premier plan quinquennal en matière d'immigration ne s'accompagne cependant d'aucune ouverture pour le Québec. L'éditorial de Gilles Lesage. **Page A-8**

## Livres

le plaisir des



Antonio D'Alfonso

**La traversée des cultures**

Le roman d'Antonio D'Alfonso, *Avril ou l'anti-passion*, est la réussite littéraire de la rentrée. Jean Royer a rencontré l'écrivain montréalais d'origine italienne qui vit une traversée des cultures. Monique Larue a lu la première biographie de Marguerite Yourcenar. Et Dominique Demers établit un programme de lectures pour amadouer les sorcières en ces temps d'Halloween. **Cahier D.**



Claire Denis

**La négritude et l'exil**

Assistante de Wim Wenders pour *Paris, Texas* et *Les ailes du désir*, élevée en Afrique, Claire Denis est la plus « africaine » des cinéastes françaises. Sa fascination pour la négritude et l'exil s'exprime à nouveau dans *S'en fout la mort* que l'on peut voir au Festival du nouveau cinéma et qui sera bientôt en salle. **Page C-1.**

**L'automne beckettien**

On monte à Montréal deux pièces de Beckett cet automne pour commémorer, peut-être, le premier anniversaire de sa mort : *Oh les beaux jours* sera interprétée par Sylvie Drapeau et André Therrien à l'Espace Go; le Théâtre Ubu présente *Cantate grise*, huit « dramacules » ou courtes pièces denses à la Chapelle du Bon Pasteur. **Page C-1.**

**Bell Helicopter se surpasse**

Bell Helicopter a présenté hier un nouveau modèle, le bimoteur 230, qui est déjà sur une chaîne de montage à son usine de Mirabel, laquelle connaît des résultats qui dépassent les prévisions que la direction de l'entreprise faisait il y a deux ans à peine. **Page B-1**

## Yvon Charbonneau dirigera la division environnementale de SNC

Louis-Gilles Francoeur

LE PRÉSIDENT de la récente Commission d'enquête sur les déchets dangereux, M. Yvon Charbonneau, a été embauché récemment par la firme d'ingénierie SNC à titre de vice-président responsable du nouveau secteur environnemental de la compagnie.

De passage hier au DEVOIR pour discuter du rapport de sa commission, M. Charbonneau a confirmé les informations obtenues d'autres sources, y compris le fait que la future direction environnementale de SNC, qu'il dirigera, pilotera notamment le projet d'implanter au Québec un incinérateur mobile de type Vesta. La firme SNC détient l'exclusivité de la vente et de l'entretien au Ca-

**EXCLUSIF**

nada des incinérateurs Vesta. Le dernier prototype mobile de cette compagnie a fait l'objet d'essais à Swan Lake en Alberta en vue de son homologation au pays. Un incinérateur « mobile » comme le Vesta se déplace sur un camion-remorque de

15 mètres. Il faut seulement six heures pour le mettre en marche. Moins souple, un incinérateur « démontable » comme l'OHM testé par Environnement Canada à Goose Bay l'an dernier — en même temps que le Vesta à Swan Lake — nécessite pour se déplacer plus d'une quinzaine de camions. Il faut des mois de travail pour le monter et le démonter. La commission sur les déchets

dangereux a priorisé dans ses recommandations le recours à un incinérateur de type « mobile » par opposition aux incinérateurs « démontables » comme l'OHM « parce que, surtout en région, c'est ce qu'on nous a demandé », a déclaré hier M. Charbonneau. C'est la seule recommandation du rapport que le ministre de l'Environnement, M. Pierre

Voir page A-2: Charbonneau

## Des députés conservateurs québécois privilégient l'autonomie du Québec

Chantal Hébert de notre bureau d'Ottawa

ALORS qu'Ottawa tarde à relancer le débat sur l'unité nationale, l'aile québécoise du Parti conservateur fédéral parle de se repositionner, sinon dans le camp de l'indépendance du Québec, tout au moins dans celui de son autonomie presque complète à l'intérieur d'un large cadre canadien.

Ce scénario serait l'option privilégiée de l'après-Meech par un nombre important des députés qui participent en fin de semaine prochaine, en présence de leur chef, au premier conseil général du parti au Québec depuis l'échec de l'Accord. « On veut envoyer un message au premier ministre », déclare carrément le député de Montmorency Charles de Blois, le parrain du document qui alimentera les discussions des conservateurs au Mont Ste-Anne en fin de semaine prochaine.

Les militants conservateurs du Québec exigent une solution de remplacement au lac Meech à brève échéance, explique-t-il, et ils veulent une solution plus audacieuse que la précédente. « Il y a un fort courant nationaliste, le Bloc québécois nous pousse dans le dos, notre avenir politique est en cause », soutient le député.

En tout, le document qui sera à l'étude au Mont Ste-Anne énonce cinq options allant du statu quo à l'indépendance. Au terme de rencontres régionales, une forte proportion des députés privilégie d'emblée l'approche confédérale, c'est-à-dire, énonce le document « l'union d'États autonomes qui décident de mettre en commun certaines de leurs juridictions. Le Canada de régions », résume l'auteur.

Comme dans certains des scénarios avancés par Robert Bourassa, celui qui circule au sein de l'aile québécoise conservatrice verrait le gouvernement fédéral retenir des pouvoirs dans un nombre très limité de secteurs, dont la politique monétaire et les affaires extérieures.

Mais d'ici la rencontre de Mont Ste-Anne, le premier ministre pourrait bien avoir désamorcé les discussions qui mijotent au sein de son aile québécoise en dévoilant les projets de son gouvernement en matière d'unité nationale. L'annonce en sera faite la semaine prochaine « si possible », a confirmé Brian Mulroney qui ne voulait pas avoir l'air hier d'être bousculé par ses propres troupes.

Les plans fédéraux, qui seraient chapeautés par un groupe de travail, verraient Ottawa privilégier une approche « populiste », certains parlent presque de dynamique de groupe. Il

est question notamment de consultations populaires, à coups de forums regroupant des Canadiens de partout.

Entre-temps, les militants conservateurs du Québec ont le feu vert pour engager un débat dont aucune option n'est exclue d'emblée, mais à condition de ne pas exiger que le parti fasse son nid dès maintenant. « Elles doivent toutes être débattues », a déclaré hier Brian Mulroney. « J'ai mes propres positions et ultimement, la politique du parti va refléter les opinions de son chef. »

« Il ne sortira pas le 5 novembre de position ferme du parti, tranche d'ailleurs le lieutenant québécois Benoit Bouchard, on va écouter ce qu'on a à nous dire. » Il calcule qu'il faudra un an pour articuler une nouvelle position constitutionnelle au sein du Parti conservateur. Cela se fera, précise-t-il à la lumière des résultats de la commission élargie du Québec et de l'initiative que lancera prochainement son propre premier ministre.

D'ici là : « Attendez-vous à entendre à peu près n'importe quoi à ce niveau là, prédit Benoit Bouchard, il va y avoir beaucoup de confusion, il va y avoir des franc-tireurs qui vont tirer à droite et à gauche... »

D'ailleurs, pendant que les mili-

Voir page A-2: Conservateurs

## La définition de la souveraineté divise les députés du Bloc québécois

Pierre O'Neill

QUOIQUE ses neuf députés se disent souverainistes, le Bloc québécois n'est pas un groupe parlementaire monolithique. La notion de souveraineté qu'ils véhiculent n'a pas chez tous le même degré d'authenticité. De l'un et de l'autre, les préoccupations sociétales sont parfois au premier plan. Venu au Bloc par des chemins épars, ils regardent vers des horizons distincts. Le chef politique que l'un admire, l'autre le honnit.

Pour tous ces particularismes, le Bloc québécois semble s'engager dans une voie périlleuse, la recherche du pré-requis de l'unanimité. Car la présentation de candidats dans les

75 comtés du Québec aux prochaines élections, ainsi que Lucien Bouchard en a exprimé l'intention l'autre jour, requiert au préalable la mise en place d'une organisation électorale centralisée. Mission impossible sans une vision politique commune.

Des témoignages que LE DEVOIR a recueillis cette semaine auprès de plusieurs députés de cette formation, il ressort que le Bloc québécois se prépare à vivre ses premières tensions, le premier test de son unité de pensée. En début de semaine à Ottawa, le groupe tiendra un caucus pour tenter de s'entendre sur la rédaction d'un mémoire devant être présenté à la commission Bélanger-Campeau, qui a pour mandat de redéfinir l'avenir politique du Québec.

De tous les grands axes de ce mémoire, le concept de souveraineté devra y être minimalement défini. Leader parlementaire et député de Shefford, Jean Lapierre confie d'entrée de jeu que si la commission ne parvient pas à dégager un consensus et conclut à la division des Québécois, le Bloc en sortira tout aussi divisé. « Si ça finit en bordel, tout ce qu'on pourra être, c'est une succursale du bordel. »

Les craintes de M. Lapierre semblent bien fondées. Car il admet que le concept souverainiste auquel il songe s'apparente davantage à la souveraineté-association des jeunes libéraux et diffère fondamentalement de celle du Parti québécois. « Sur la définition, ça reste à faire et on

Voir page A-2: Bloc



La pression populaire a amené la STCUM à interdire à nouveau aux mendiants de solliciter de l'argent dans le métro. Les sans-abri devront réintégrer la rue.

## Les mendiants chassés du métro

Les plaintes des usagers forcent la STCUM à faire volte-face

Caroline Montpetit

DORENAVANT, les mendiants ne pourront plus quêter individuellement dans le métro de Montréal. Seuls les organismes et les musiciens seront autorisés à solliciter la générosité du public.

C'est la décision qu'a prise le conseil d'administration de la STCUM, réuni d'urgence hier matin, après qu'une centaine de plaintes

de sollicitation violente ou d'intimidation par les mendiants eurent été déposées par des usagers du métro au cours des dernières semaines.

Ces plaintes ont fait suite, selon le président du conseil d'administration, M. Robert Perreault, à la diffusion du nouveau règlement, adopté il y a quelques semaines à la STCUM, autorisant les mendiants à solliciter les usagers. Ce règlement a toutefois

Voir page A-2: Mendiants

## Les minorités ethniques entrent en force sur la scène municipale

Un candidat sur cinq à l'élection montréalaise est un néo-Québécois

Isabelle Paré

LE 5 NOVEMBRE, le plus que blanc conseil municipal de Montréal pourrait bien ne plus jamais être le même et ouvrir ses banquettes au premier conseiller noir de son histoire. Plus encore, avec près de 20% des candidats en lice issus de divers horizons ethniques, la métropole assiste à une entrée en force des néo-Québécois en politique municipale.

À New York, Washington, Chicago, on n'en fait pas un plat. Aux États-Unis, non seulement on a des maires noirs, mais des candidats noirs à la présidence du pays, s'ex-

clame Noël Alexander, candidat jamaïcain dans Victoria, surpris que sa simple candidature comme conseiller d'un district fasse un tabac.

C'est qu'à Montréal, malgré les légendaires Oliver Jones, Oscar Peterson ou Jackie Robinson et les quelque 100 000 Noirs qui y habitent, les minorités visibles ont plus souvent sauté dans l'arène des clubs de boxe, des stades et des bars de jazz, que dans l'arène politique.

À tel point que lors de la visite à Montréal du pasteur noir sud-africain, Desmond Tutu en 86, on raconte que le maire Drapeau, interrogé sur le nombre de Noirs vivant à Montréal par son invité, aurait rétorqué, perplexe, « environ 10 000 ? »

Élections 90. Du jamais vu. Six candidats noirs sont en lice et plus de 60 des 227 candidats inscrits sous l'aile du parti ou comme indépendants proviennent de minorités ethniques. Jamaïcain, Libanais, Indien, Arménien, Africain font partie de cette nouvelle donnée ethnique, plus que jamais décidée à tailler sa place à côté des candidats grecs, italiens ou portugais, vieux routiers de la politique dont les fiefs sont maintenant difficiles à percer.

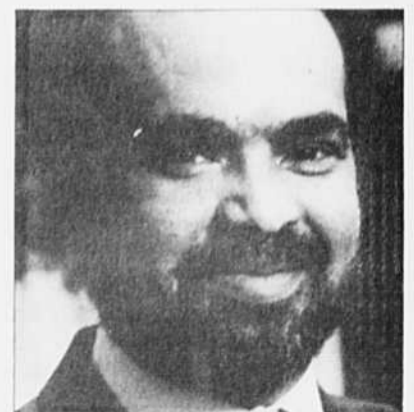
Ironie du sort ou stratégie électorale ? Trois des six candidats noirs à cette élection se disputent le district de Victoria, ouvrant la porte à la division du vote noir qui compterait pour environ le quart des votes

du secteur, selon les observateurs.

« Je crois que c'est une honte. Si j'avais su, j'aurais laissé ma place à d'autres. Je crois que c'est « courir sur place » que de se faire la lutte entre Noirs. Ce qui est important, c'est qu'un Noir soit élu au conseil municipal », grommelle M. Alexander, candidat vedette de la Coalition démocratique de Montréal qui fera face à Mamadou Diallo, du Parti civique et à un candidat indépendant, M. Roland Franklin.

Pour M. Diallo, candidat du Parti civique, pas question d'être étiqueté « minorité ethnique » et de braquer le débat sur le fait que trois Noirs tentent de s'arracher le même élec-

Voir page A-2: Minorités



Jean-Claude Icart, candidat du RCM dans Saint-Édouard

Bruce G. TRIGGER

LES INDIENS, LA FOURRURE ET LES BLANCS

TAXER LES LIVRES C'EST IMPOSER L'IGNORANCE

544 pages 29,95\$



Au moment où s'amorce une réflexion importante sur la place des communautés autochtones dans notre histoire passée, présente et à venir, cet ouvrage constitue un outil essentiel pour bien comprendre les enjeux de la crise actuelle.

UN AUTOMNE AUX COULEURS



BORÉAL / SEUIL

NOUVEAUTÉ

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Charbonneau

Paradis, s'est engagé à mettre en oeuvre. « D'ici un mois », devait-il préciser le jour de la publication des recommandations de la commission.

Invité à dire si ses fonctions de vice-président au secteur Environnement de SNC, particulièrement responsable du projet Vesta, n'allaient pas jeter un doute sur la valeur des recommandations de sa commission, M. Charbonneau a répondu: « Aucun problème. Absolument pas. Ça montrera qu'on est conséquent. »

Le nouveau vice-président de SNC a précisé pour écarter tout soupçon de conflit d'intérêts « que, justement, si vous avez remarqué, SNC n'avait pas présenté de mémoire à la commission ». Il n'a pas précisé si c'était là un effet de hasard ou si cette décision avait été prise par SNC alors qu'il était toujours président de la commission pour ne pas le mettre éventuellement dans l'embarras.

M. Charbonneau devait aussi au cours de l'entrevue que son arrivée chez SNC coïncide avec la « restructuration de la division environnement ».

Le principal concurrent de SNC, la firme Lavalin, a pris les devants dans ce domaine, il y a déjà quelques années. Lavalin a créé une filiale dédiée totalement aux dossiers environnementaux et qui porte son nom, la firme Lavalin Environnement.

Cette nouvelle filiale succède à une autre, la firme André Marsan, achetée de l'ingénieur du même nom qui a continué de la diriger chez Lavalin. Après un détour dans le monde universitaire, André Marsan devenant en 1989 sous-ministre adjoint au secteur industriel du ministère québécois de l'Environnement dans le cadre de la restructuration entreprise par le ministre Paradis.

D'autre part, le président de l'ex-commission sur les déchets dangereux a précisé qu'il avait devant lui tout un programme de conférences publiques qui devait en principe se poursuivre encore sur plusieurs semaines, une activité qu'il effectuait « à titre bénévole », a-t-il dit.

« J'ai convenu (avec SNC), a-t-il dit, de prendre quelques semaines pour faire ce travail, ce qu'ils ont accepté. Ça ne devait pas sortir avant quelques semaines ».

Avant cette partie de l'entrevue, M. Charbonneau avait précisé avoir

notamment rencontré au cours des derniers jours tout un « groupe d'industriels » impliqués dans le dossier des déchets toxiques, à qui il avait présenté son rapport. Cette présentation, a-t-il dit, a emporté leur adhésion aux principaux objectifs et aux principales conclusions. Notamment en ce qui a trait à l'échelle de priorités mise de l'avant par la commission, soit d'abord l'élimination à la source, puis le recyclage et, en tout dernier lieu, l'incinération jugée quand même inévitable.

Dans le mandat initial formulé en décembre 1988, l'ex-ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, avait demandé au Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement de faire principalement « porter son enquête sur la ou les technologies d'élimination des différentes catégories de déchets dangereux, qui seraient immédiatement réalisables et les plus acceptables sur les plans social, environnemental et économique ».

En réponse à ce mandat spécifique, la commission s'est contentée de dresser la liste des technologies disponibles, dont celle de Vesta, laissant à une autre audience le soin de déterminer la plus intéressante pour le Québec.

Hier, M. Charbonneau a expliqué cette lacune du rapport en disant que « nous n'étions pas une commission d'experts » et que le gouvernement s'était dit d'accord avec l'orientation des travaux de sa commission. Il a invoqué le même argument pour expliquer pourquoi sa commission n'avait pas évalué les critères utilisés ailleurs dans le monde pour l'implantation des usines d'élimination de déchets dangereux afin de définir les plus judicieux dans le contexte québécois.

Le mandat donné par M. Lincoln aux commissaires leur demandait impérativement d'« enquêter sur le processus de sélection des sites et les critères de localisation ».

La commission, qui a coûté près de 2 millions \$, consacre cinq des 400 pages de son rapport à cette question. Elle y propose de « doter (le Québec) d'un outil de planification qui crée un cadre global pour répondre au besoin du secteur et pour calmer les inquiétudes des populations concernées ».

Un « comité de suivi » devrait, à son avis, entreprendre dès maintenant « une démarche conduisant à l'élaboration d'un plan directeur de localisation des installations de gestion des déchets dangereux ».

La première grille des critères demandés par M. Lincoln a été soumise par la commission lors des consultations publiques. C'est cette grille qui « devrait servir à l'élaboration du plan de localisation par le ministère de l'Environnement et le comité du suivi ».

Pour M. Charbonneau, il ne s'agit pas d'un renvoi de la balle au ministère sur un des trois objets fondamentaux de son rapport. C'est à son avis un volet d'un plan de gestion des déchets dangereux que Québec doit maintenant mettre sur pied.

### ◆ Conservateurs

tants québécois proposent de mettre les bouchées doubles, le débat démarre à peine au sein du caucus national du parti conservateur. Les choses vont « à la bonne vitesse », estime le député d'Outremont Jean-Pierre Hogue qui préside le comité du caucus du Québec chargé d'articuler une proposition de nouvelle position constitutionnelle pour le parti. Son comité, qui a été mis sur pied à la fin août, n'aura pas de rapport d'étape à faire la semaine prochaine. De toute façon, précise-t-il, ses conclusions sont pour consommation interne.

Du côté des caucuses des autres provinces, la réflexion est moins avancée, puisqu'on en est à structurer des comités, composés, précise-t-on, de trois ou quatre députés. Mais il y a, dans chaque province, des discussions et des documents de réflexion en préparation. De plus, les députés, tout au moins au Québec, se prépareraient à sonder leurs électeurs pour cerner les tendances du débat actuel.

### ◆ Mendiants

été connu du grand public seulement la semaine dernière.

« Depuis que le règlement autorisant la mendicité dans le métro a été rendu public par les médias, des groupes de jeunes ont tenté de profiter de la situation en effectuant une intimidation abusive et agressive auprès des usagers. L'abus a été tel que la situation est devenue tout simplement impossible à tolérer », a déclaré Robert Perreault.

Outre l'attaque d'un professeur du Collège Marie-de-France par deux délinquants armés de couteaux qui sollicitaient au métro Place des Arts, mercredi dernier, M. Perreault fait mention d'incidents provoqués par des mendiants, aux stations de métro Beaudry, Berri-UQAM, et Place-des-Arts, qui ont compromis sérieusement la liberté de circulation des citoyens.

« Sachant que les gardiens de sécurité ont moins de pouvoir sur eux, certains groupes de jeunes se mettent carrément en situation d'agression auprès des usagers. On ne veut pas attendre que les mendiants sortent des armes blanches pour réagir », poursuit M. Perreault.

La STCUM a également décidé de réclamer dès aujourd'hui la collaboration du service de police de la CUM pour renforcer les mesures de

sécurité dans le métro et pour enrayer immédiatement cette hausse de criminalité dans le transport en commun.

La STCUM avait décidé d'adopter le règlement CA-3 à la suite de pressions exercées par des mendiants se revendiquant d'un jugement de la Cour Suprême reconnaissant le droit de toute personne à la liberté d'expression outre celui de la sollicitation dans le but de la prostitution.

« Nos avocats nous ont signifié, ajoute M. Perreault, que le droit à la liberté d'expression prévu par les chartes canadienne et québécoise des droits de la personne, pouvait être balisé par le droit à la sécurité de nos usagers. Il demeure toutefois garanti par le droit des organismes de charité de solliciter le public. »

### ◆ Minorités

torat.

« La politique n'a pas de couleur. Je ne veux rien savoir de représenter les Noirs ou les jaunes, mais tous les Montréalais. Je n'ai pas d'autre étiquette que « citoyen de Montréal », interjette-t-il.

C'est la simple réalité démographique du quartier qui a abouti à ce singulier triumvirat, fait observer M. Diallo. Dans la même logique, on ne s'étonne pourtant pas que trois francophones pure laine se disputent le district de Maisonneuve, rétorque-t-il. « Le visage de Montréal a changé. C'est tout », tranche-t-il.

Même écho chez la présidente du Parti civique, Mme Nicole Gagnon-Larocque qui soutient ne pas avoir mené de « chasse » aux candidats ethniques. « L'excellence doit prévaloir. Dans Victoria, il n'y avait aucune stratégie électorale à y présenter. Je ne crois pas que les gens doivent voter parce qu'un candidat est noir, mais parce que c'est le meilleur candidat noir ».

Mais pour M. Jean-Claude Icart, candidat noir du Rassemblement des citoyens dans Saint-Edouard — un gros canon du RCM soutenu par un important attirail électoral — l'important, c'est la participation massive de toutes les communautés ethniques à cette élection.

Engouement qui n'est pas étranger au climat de confiance qui prévaut à l'hôtel de ville depuis quatre ans, plaide celui dont les chances de devenir le premier conseiller noir à Montréal sont plus qu'excellentes. « L'ouverture du RCM a eu un effet d'entraînement auprès des autres partis. Une quinzaine des groupes ethniques ont été reçus à l'hôtel de ville depuis 86 », affirme le candidat RCM dont l'objectif est de détrôner Pierre Goyer, conseiller démissionnaire du RCM qui revêt maintenant les couleurs de la Coalition démocratique de Montréal.

Or, ironiquement, le RCM ne détient pas la palme des équipes comptant le plus de candidats de communautés culturelles. Avec cinq nouvelles recrues d'origine ethnique, le RCM a porté à une douzaine le nombre de ses aspirants-conseillers venus de la mosaïque culturelle montréalaise.

Plus surprenant encore, c'est le Parti civique, farouche à tout programme de discrimination positive, qui peut se targuer d'avoir une équipe arc-en-ciel, composée de 13 candidats d'origines diverses, dont deux de la communauté noire. « On ne s'était pas fixé d'objectif de 10 ou 15 %. Les gens se sont présentés à nous spontanément parce qu'ils étaient déjà impliqués dans leur communauté », défend M. Jack Chardjian, vice-président du Parti civique et candidat dans L'Acadie. Un autre tenant du credo « la politique n'a pas de couleur » et « tout le monde est Montréalais peu importe

l'ethnie ».

En fait, ce sont les « verts » du Montréal écologique qui rallient l'équipe la plus multiculturelle avec 60 % de leurs membres issus de groupes ethniques.

Dans la machine du Parti municipal, on compte bien 12 candidats « ethniques », mais selon le chef du PMM, M. Alain André, cette présence s'est manifestée d'elle-même sans sollicitation de la part du parti. Le PMM mise non seulement sur l'apport des différentes communautés à la vie culturelle mais à son économie. « L'immigration est une richesse sur laquelle il faut se baser pour rebâtir la Ville. Car de plus en plus de Québécois quittent pour la banlieue », soutient le chef, comptable avant tout.

Seuls grands absents de cet élan politique, les communautés du sud-est de l'Asie, vietnamienne et chinoise, dont le nombre de résidents à Montréal est pourtant de 25 000 à 30 000, selon Statistique Canada.

Dans au moins six des 50 districts de Montréal, plus de 50 % de la population a des souches autres que française ou britannique. Au premier chef, le quartier de Parc Extension, où quatre candidats grecs s'opposent pour représenter une population composée à plus de 87 % de communautés culturelles. La lutte sera aussi chaude dans Victoria, où les groupes ethniques représentent 76,6 % de la population, comme dans Marc-Aurèle-Fortin, où trois italiens se disputent la forte communauté italienne (61 %). À cela s'ajoutent le district Snowdon (60 %), celui de Darlington (59 %) et de L'Acadie (52,3 %).

Le 4 novembre pourrait donc ouvrir les portes de l'hôtel à plusieurs nouvelles communautés. Mais rien n'est gagné, admet Mme Sybil Murray-Denis, la candidate noire et promotrice du RCM dans Décarie. « Il y a un travail énorme de sensibilisation et d'éducation à faire. Non seulement pour convaincre les gens de se présenter, mais pour aller... voter ! ».

### ◆ Bloc

compte sur la commission Bélanger-Campeau pour y arriver. On est une coalition arc-en-ciel; les différents horizons et définitions de la souveraineté se retrouvent chez nous. On représente le spectre le plus large du courant nationaliste québécois. Que le Québec reprenne la plénitude de ses attributions, je n'ai aucun problème avec cela. Mais par la suite, on pourra s'entendre sur certains éléments: l'économie, l'environnement, la défense, ect. Il faudra les voir à la pièce ».

Par ailleurs, Jean Lapierre se dit ouvert à l'idée d'institutions supranationales évoquée par Robert Bourassa. « Parce qu'il y va de nos intérêts. Parizeau a dit la patrie avant le parti. Ça ne sert donc à rien de se peindre dans le coin. On va essayer de garder une certaine flexibilité ». Toujours membre en règle du Parti libéral du Québec, M. Lapierre entend participer au congrès de mars 1991, qui adoptera le nouveau programme constitutionnel du parti. « Il y a des jours où je me sens plus près de Robert Bourassa et des jours où je vacille ».

Cette conception de l'option souverainiste, estime M. Lapierre, n'est en rien contradictoire avec « La Mission des députés du Bloc québécois », un manifeste publié le 25 juillet, et qui énonce entre autres principes: « Notre allégeance nationale est québécoise. Notre territoire d'appartenance est le Québec, foyer d'un peuple de culture et de langue françaises, dont nous entendons promouvoir la souveraineté ».

## Le Québec retourne à l'heure normale

(PC) — Le Québec retourne ce week-end à l'heure normale de l'Est, après avoir vécu à l'heure avancée depuis le 1er avril.

Officiellement, le changement d'heure se produit à 2h dimanche matin, mais plusieurs reculeront les aiguilles de leurs montres et horloges avant de se coucher, ce soir, pour être certains de profiter pleinement de cette heure supplémentaire de sommeil, demain matin.

« Nous avons quitté nos formations politiques respectives et conservé nos sièges à la Chambre des communes, afin de nous associer sans entraves à la démarche amorcée pour définir et construire, dans la concertation, un Québec nanti de la plénitude de ses attributions. Et de nous faire à Ottawa et au Canada anglais, des porte-parole de cette démarche. »

Vocation tardive du Bloc québécois, le député de Hull, Gilles Rocheleau n'en est pas moins souverainiste. Après avoir pendant 25 ans fait la promotion du fédéralisme sur toutes les tribunes du Québec, après avoir pourchassé les séparatistes tout au long de la campagne référendaire, il proclame aujourd'hui que la seule voie logique est de « briser tous les liens politiques avec le Canada. Il n'y a pas de négociations à faire, elles ont été faites. Il faut aller au bout de nos forces, c'est-à-dire à la souveraineté, et les laisser le Canada anglais venir à nous ».

Cet étonnant virage, il l'explique par le dépit qu'il a ressenti après le rejet de Meech par le Canada anglais. Et à la suite de l'arrivée de Jean Chrétien à la tête du Parti libéral du Canada. Aussi parce que le caucus libéral, comme celui du Parti conservateur et du NPD, est contrôlé par les anglophones et que les francophones du Québec sont obligés de se « fermer la gueule ». « La sauce a tourné ».

La où Gilles Rocheleau se distance de la plupart de ses collègues du Bloc, c'est en regard de cette sympathie qu'ils témoignent à l'endroit du Parti québécois. « La philosophie péquiste, je ne l'endors pas ». A l'instar de Jean Lapierre, il est membre du Parti libéral du Québec et se sent plus près de Robert Bourassa que de Jacques Parizeau.

Sur la base de leurs nombreuses interventions publiques des Lucien Bouchard, Louis Plamondon, Benoit Tremblay et Gilles Duceppe, on ne peut douter de leurs convictions souverainistes. Il en est ainsi de François Gérin, qui reconnaît toutefois que la rédaction d'un mémoire pour la commission Bélanger-Campeau pourrait amener certains de ses collègues à éclaircir leur position. A son avis, les conclusions de la commission ne doivent rien changer à la mission des députés du Bloc, faire la promotion de la souveraineté du Québec. Mais si on ne parvient pas à s'entendre, il présentera un mémoire en son nom personnel.

Député de Longueuil, Nic Leblanc souhaite pour sa part un nouvel ordre constitutionnel fait de quatre ou cinq régions souveraines, dont le Québec. « Mais il ne faut pas commencer à négocier avant d'avoir proclamé la souveraineté ». Et si jamais c'est Robert Bourassa qui la réalise, il s'y associera. Enfin, Gilbert Chartrand déteste cette façon que Robert Bourassa affectionne de jouer avec des ballons comme la superstructure. Il croit qu'il faut plutôt s'enligner sur la position du Parti québécois et que le Bloc présente un mémoire unique devant la commission Bélanger-Campeau.

27 octobre

par la PC et l'AP

# T.P.\$.

(TROUVAILLE PÉCUNIAIRE SENSATIONNELLE)

## LES TAUX HYPOTHÉCAIRES VOUS EMPÊCHE DE VENDRE VOTRE MAISON?

Profitez de notre programme de «1<sup>re</sup> hypothèque» et voyez comment nous pouvons vous aider à vendre votre maison avant le 31 décembre

SIR  
Robert Peel

Nous avons ce que vous recherchez!

Bureau de vente des condominiums  
3430, rue Peel, Montréal (Québec) H3A 3K8  
tél.: (514) 288-8008

Projet réalisé par le GROUPE LÉPINE

## CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

Fondée en 1892

55 St-Jacques  
Montréal, Québec  
Canada, H2V 3X2  
Télex: 05-268656  
Fax: (514) 845-7874  
Tel: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

# gagnez des grandes oeuvres originales



"La femme au chignon" Monique Harvey

Participez à cette première nationale! Autant de visites chez votre nettoyeur Chatel... autant de chances de gagner une des sept toiles tirées des collections personnelles des artistes suivants: Pauline Bressan - Jacques Chevalier - Renée Du Rocher - Monique Harvey - Michel Leroux - André Michel - Richard Montpetit.

Ces tableaux d'une valeur inestimable sont exposés dans le hall de l'édifice Classique-Soprin de 10 à 16 heures du lundi au vendredi et de 11 à 15 heures le dimanche jusqu'au vendredi, 7 décembre, 1990.

Adresse: 375, boul. Roland-Therrien, Longueuil

Le tirage aura lieu le lundi, 10 décembre 1990, à cet endroit.



Pour une qualité supérieure

Chatel  
votre nettoyeur

Règlements affichés chez les nettoyeurs Chatel.

En collaboration avec:



GROUPE LAVOINC.

Le Groupe Mallette

OLIVIER FORD

SABEX

# Ottawa reporterait l'entente sur l'immigration après la conclusion du débat constitutionnel au Québec

**Chantal Hébert**  
de notre bureau d'Ottawa

LE GOUVERNEMENT fédéral a continué hier à faire marche arrière sur le projet de ressusciter dans une entente administrative avec Québec les principaux éléments du défunt accord du lac Meech relatifs à l'immigration.

Ottawa pourrait maintenant attendre de savoir à quoi s'en tenir sur les orientations constitutionnelles du Québec avant de s'engager sur la voie d'une entente bilatérale à ce sujet, ce qui équivaut à mettre le dossier sur la glace au moins jusqu'au printemps prochain.

« Ça va possiblement arriver à partir du moment où le Québec aura défini sa démarche », a confirmé hier le lieutenant québécois de Brian Mulroney, Benoît Bouchard, qui n'a

cependant pas voulu parler d'une décision « absolue ».

De son côté, après avoir soutenu, depuis le 23 juin dernier, qu'un accord à ce sujet était imminent, le premier ministre Brian Mulroney est maintenant d'avis que rien ne presse. « Il faut dédramatiser tout ça, ce n'est pas la fin du monde, c'est un accord qui existe depuis 15 ans, il s'agit simplement de changer les meubles de place et de le rendre plus efficace, a-t-il en effet soutenu à sa sortie des Communautés hier.

Chose certaine, Ottawa est maintenant résolu à éviter de faire de Québec un cas d'exception en matière d'immigration. Le premier ministre insiste pour situer les négociations en cours avec Québec dans la même ligne que celles que son gouvernement mène avec d'autres provinces. « On cherche les moyens voulus pour le faire, non seulement avec le Québec mais avec l'Alberta et la

Colombie-Britannique, il y a une série de provinces qui ont des ententes », a-t-il précisé.

Pour autant, le premier ministre et son lieutenant nient catégoriquement que les difficultés de négociation de cette entente soient liées à des impératifs politiques, plusieurs provinces du Canada anglais ayant fortement déconseillé au gouvernement fédéral de s'engager sur la voie d'ententes bilatérales avec Québec dans la foulée de l'échec de l'Accord du lac Meech.

« Ça n'a rien à voir avec le fait qu'on veuille signifier quoi que ce soit au Québec », insiste Benoît Bouchard, n'essayons pas d'y voir encore un élément de soumission au Canada. « Il y a des problèmes, financiers, révèle-t-il plutôt il y a des dizaines de millions en cause et le Canada n'a pas d'argent... »

Ce qui ne l'empêche pas d'ajouter presque du même souffle : « Il n'y a

pas un Québécois qui ne soit pas conscient que depuis Meech, c'est beaucoup plus délicat, la carte politique est différente. »

Au sein même du caucus conservateur, des députés du Québec demandent maintenant de savoir sur quel pied danser dans ce dossier.

Quand il a posé la question aux Communautés cette semaine, le député de Jonquière Jean-Pierre Blackburn s'est fait répondre par le ministre fédéral de l'Immigration que le gouvernement était « fermement résolu » à conclure une entente administrative avec Québec en matière d'immigration.

Le surlendemain, Barbara MacDougall réaffirmait la volonté de son gouvernement d'assurer au Québec une part d'immigrants compatible avec son poids démographique, comme le prévoyait le défunt Accord du lac Meech, mais en précisant qu'elle ne pouvait rien garantir.

Mardi, une commission parlementaire entendra les hauts fonctionnaires associés au dossier. Ils ont été invités à faire le point sur les négociations avec Québec.

Selon les principes acquis dans l'Accord du lac Meech, une éventuelle entente administrative entre Québec et Ottawa comporterait :

— Les principaux éléments de l'entente Cullen-Couture en vertu de laquelle Québec a voix au chapitre de la sélection des immigrants qui veulent s'y établir.

— La garantie que 25 % des quotas d'immigration canadiens iraient au Québec, soit l'équivalent de son poids démographique, et la possibilité d'aller jusqu'à 30 %.

— Une pleine compensation financière pour les services d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants dont le contrôle serait remis au Québec.



PHOTO AP

## Six mois de prison au maire de Washington

Le premier citoyen de la capitale américaine a été condamné hier à six mois de prison et une amende de 5000 \$ pour possession de cocaïne. Marion Barry, maire sortant de charge, sera de plus placé en liberté surveillée pour une période d'un an. Il devra également se soumettre à des tests d'urine pour bien établir qu'il ne consomme plus de drogue et suivre des séances de désintoxication. La sentence a aussitôt été portée en appel par l'avocat de Barry. Dans sa décision, le juge Jackson a semblé rendre le sentiment d'une bonne partie des citoyens de la capitale aux États-Unis en déclarant : « Après avoir échoué comme modèle à suivre, l'accusé devra maintenant devenir un exemple d'un autre genre ». La saga judiciaire du maire Barry a duré plus de dix mois et pourrait nuire à son élection à un poste de conseiller municipal pour lequel il continue de faire activement campagne. Véritable bête politique, Marion Barry n'a voulu ni démissionner, ni abandonner la politique active puisque sa condamnation pour simple possession lui permet de faire acte de candidature à un poste d'élu, moins important toutefois que la charge de maire qu'il occupera encore quelque temps.

## Un après-midi de chien pour Pacino

**Robert Lévesque**

DURE JOURNÉE pour la star. Al Pacino, l'un des quatre ou cinq meilleurs comédiens du cinéma américain, était à Montréal, hier, pour offrir en exclusivité au Festival du nouveau cinéma un film de 53 minutes, un film hermétique qui lui tient à coeur, qui a dénoté l'assistance, et qui lui a valu, après la projection, une verte interpellation du cinéaste québécois Jean-Claude Lauzon.

Alors que le milieu théâtral (largement invité à cette projection) faisait chaud accueil à Pacino avec des questions polies, le cinéaste d'*Un Zoo la nuit* s'est levé pour dire que ce film, qui adapte une pièce en un acte écrite par Heathcote Williams en 1964, était un film ennuyeux et que Pacino lui semblait « un millionnaire qui s'amuse avec ses jouets et emmerde le monde avec un film nul ». Douche froide.

Si l'on ajoute que la projection de *The Local Stigmatic* avait subi plus d'une heure de retard à cause d'ennuis techniques à la Cinémathèque, et qu'il a fallu déménager au cinéma Université rue Sainte-Catherine pour enfin voir « la chose », on peut croire que Al Pacino vivait hier le titre d'un de ses plus grands succès, *Un après-midi de chien*.

Al Pacino s'intéresse autant au théâtre qu'au cinéma. Il a osé une seule mise en scène à ce jour, au *American Repertory Theater* de Boston. Il s'agissait de *Rats*, courte pièce de Israel Horowitz. Mais en tant qu'acteur, il a usé les planches de Broadway et de off Broadway. Il avait joué *The Local Stigmatic* à New York il y a quelques années, et cette pièce, qui ressemble à du Pinter en plus elliptique, lui tient depuis

à coeur. Il affirme avoir tourné ce film pour tester comment on peut utiliser un matériel théâtral à l'écran, et pour tourner le dos au cinéma commercial. Mais la pièce de Williams (un contemporain des Joe Orton, Arnold Wesker, Pinter, qui n'écrit plus pour le théâtre aujourd'hui) est d'une telle difficulté d'analyse que le film (comme la pièce) semble incomplet et indéchiffrable. Deux hommes, qui s'intéressent aux courses de chiens, battent un acteur connu rencontré dans un bar en un pur acte gratuit. Vous voyez le genre...

Al Pacino y est remarquable. Il joue, sans cabotiner, avec une souplesse extraordinaire, une palette d'expressions remarquable. Mais le film reste à plat. Il avouait lui-même, après la projection, avoir eu besoin de trois lectures du manuscrit pour y faire son chemin et comprendre. Le réalisateur du film, David Wheeler, du *American Repertory Theater*, affirmait de son côté que « le thème n'est pas précis, et les relations très complexes ».

On ne lui a pas fait dire. Avec un air préoccupé, et beaucoup de gentillesse, Al Pacino ren-

contra la presse en fin d'après-midi. Arrivant à la salle des conférences de la Cinémathèque, et apercevant une caméra de Radio-Canada, il a refusé d'entrer tant que cette caméra ne serait pas retirée. Caprice de star ? Il semble qu'il ait fait savoir à la direction du Festival du nouveau cinéma qu'il ne voulait nullement se prêter au jeu des médias lors de son passage à Montréal.

Al Pacino divise sa vie en deux. L'acteur de cinéma. Le passionné de théâtre. C'est ce dernier qui est venu au Festival du nouveau cinéma, uniquement parce que ce festival propose aussi des films sur le théâtre.

En conférence de presse, *the animated camera* sortie, il a causé métier, jeu. « Je passe ma vie à chercher des bonnes pièces », « un acteur n'est pas nécessairement plus complet s'il fait du théâtre et du cinéma », a-t-il dit. Il a aussi admis que son aventure avec *The Local Stigmatic* se terminait à Montréal et que le film ne serait jamais lancé commercialement et que, seule ombre de scoop que l'on a pu apercevoir en 45 minutes, il y aurait des problèmes au sujet de *The Godfather III* et que sa sortie prévue pour décembre pourrait être retardée.



PHOTO JACQUES GRENIER

L'après-midi ne fut pas des plus faciles pour Al Pacino, qui a rencontré les journalistes après le visionnement de son film théâtral.

## Le directeur général des élections blanchit le RCM

**Laurent Soumis**

LE DIRECTEUR général des élections du Québec, M. Pierre F. Côté, a blanchi hier le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) concernant les allégations sur son financement lancées jeudi par le quotidien *The Gazette*.

« À la lumière de l'étude actuelle des faits, je constate que les états financiers du parti sont conformes à la loi et qu'en conséquence il n'y a pas lieu, pour le moment, de mener une enquête plus approfondie », a déclaré M. Côté.

Après examen des rapports financiers du RCM depuis 1982, le directeur général des élections constate que les prêts contractés par le parti ont été régulièrement remboursés. Le rapport de 1989 indique des emprunts de 14 434 \$, bien loin des 340 000 \$ avancés par le journal anglophone.

Quant aux intérêts, ceux-ci ont été payés sur la presque totalité des emprunts, note M. Côté.

Selon le directeur général des élections, quelques cas restent à examiner mais « ils ne semblent pas avoir l'ampleur qu'on leur prête ».

Le prêt personnel consenti par le chef du parti, M. Jean Doré, en 1986, lui a été remboursé intégralement, comme en font foi les états financiers du parti pour l'année 1987, rappelle M. Côté.

Lorsque des intérêts dus sur des emprunts n'ont pas été payés, ceux-ci n'ont pas été inscrits à titre de contribution, conclut M. Côté.

Pour sa part, le RCM a exigé hier la publication d'un rectificatif et d'excuses publiques de la part du quotidien anglophone de la rue Saint-Jacques pour avoir mis en doute l'intégrité du parti à quelques jours du scrutin.

Dans une mise en demeure envoyée à l'éditeur Norman Webster par Me Alain Arseneault, de l'étude Arseneault et Boucher, le RCM menace d'intenter des procédures judiciaires contre le journal et les deux journalistes signataires de l'article, M.M. Rod MacDonell et William Marsden.

## L'establishment du PLC mettra au pas les nationalistes

**Pierre O'Neill**

FIDÈLE à son chef, Jean Chrétien, l'establishment du PLC-Québec assumera ce matin à Trois-Rivières une première rebuffade aux velléités souverainistes de son aile nationaliste.

Armés de stratégies fignolées, membres du conseil de direction, députés et sénateurs libéraux du Québec se présenteront en force à la réunion du conseil général, avec mission d'enterrer la résolution du président régional de Laurentides-Lanaudière, Claude Blouin, qui préconise « la négociation d'un nouvel ordre constitutionnel au Canada, intégrant la notion de souveraineté du Québec ».

Dans un premier temps, les quelque 400 délégués des 75 circonscriptions électorales et des groupements régionaux seront invités à rejeter une proposition de l'aile nationaliste visant à permettre l'accès des journalistes à la salle des délibérations. « C'est important que les Québécois

sachent de quelle façon les libéraux fédéraux traitent de la problématique constitutionnelle », soutient Me Blouin.

Ce premier irritant expédié, l'assemblée sera saisie d'une résolution du président de l'association libérale de La Prairie, M. Jacques Saada, alléguant qu'il faut respecter les principes fondamentaux de la tradition libérale fédérale, en faveur « d'un pays qui s'appelle le Canada, et non deux ou trois ou quatre pays ».

Manoeuvre de contrepois à la résolution Blouin, ce texte rejette le statu quo constitutionnel et exhorte l'aile québécoise à mandater sa commission politique de « poursuivre sa réflexion sur la réforme constitutionnelle, dans le but de faire rapport au congrès d'orientation de mai 1991, étant entendu que le statu quo ne peut ni ne doit être une voie d'avenir pour le Canada ».

Farouche supporteur de Jean Chrétien au cours de la campagne au leadership, M. Saada se défend bien d'avoir agi ainsi à la solde de la direction du parti. Mais il est déjà ac-

quis que sa résolution prévaudra. « À mon sens, souveraineté et unité du pays sont incompatibles ».

De leur côté, les porte-parole de l'aile nationaliste ne se font plus d'illusions sur le sort qui attend leur résolution. À sa première expérience dans ce genre de tractations musclées, Me Blouin a appris à ses dépens que l'équipe de Jean Chrétien est puissante au sein du parti et ne manque pas de moyens pour ramener à la raison les hérétiques qui osent sortir des sentiers de l'orthodoxie fédéraliste. Lors de la dernière campagne au leadership, il avait appuyé la candidature de Paul Martin. Même le président de l'aile québécoise, Francis Fox, a été chicané par un proche conseiller de Jean Chrétien pour avoir déclaré au DEVOIR que le PLC est voué à une attrition sporadique, s'il ne reflète pas le Québec nationaliste d'aujourd'hui.

Depuis le congrès de Calgary, il s'agit du premier affrontement entre les deux tendances incarnées par Jean Chrétien et Paul Martin. En dé- but de campagne au leadership, c'est

également à l'occasion d'une réunion du conseil général qu'ils s'étaient affrontés sur la question constitutionnelle. Finalement, le conseil avait alors entériné une résolution de compromis réaffirmant l'appui de la section québécoise du PLC à l'entente du lac Meech.

Pour jeter du baume sur la plaie, la direction du PLC-Québec proposera la tenue d'une quinzaine de colloques régionaux sur la position constitutionnelle du parti. En temps, la commission politique dirigée par Serge Joyal présentera un mémoire devant la commission Bélanger Campeau. Orateur invité du brunch-bénéfice du parti, au centre Sheraton de Montréal, Jean Chrétien profitera de l'occasion pour faire le point sur cet exercice de réflexion que le PLC amorce sur la définition de l'avenir politique du Québec. En vue de ce brunch, les libéraux ont vendu 750 billets à 150 \$ le couvert. En 1988, les libéraux de John Turner en avaient vendus 2500 à 300 \$ le couvert.

### IL NE FAUT PAS CONFONDRE...

- un plateau pour la salle à manger et un cabaret qui est un débit de boisson
- un abreuvoir pour les animaux et une fontaine pour les humains
- une sacoche pour les facteurs et un sac à main pour les femmes

et surtout

### LE CONSERVATOIRE LASSALLE et Le Collège LaSalle

Une école qui existe depuis 82 ans et qui décerne un DEC en Science de la parole, concentration en théâtre et en communication. qui se spécialise dans les secteurs de la mode, du tourisme et des techniques de bureau.

3505, rue Durocher H2X 2E7 tél.: 288-4140  
Jacques Laurin, directeur général  
Collège reconnu d'intérêt public permis 749569

**VOUS AIMEZ LE THÉÂTRE...  
LA RADIO VOUS INTÉRESSE...  
LE JOURNALISME VOUS TENTE?  
BREF, TOUT CE QUI TOUCHE À LA COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE**

**VENEZ CHEZ NOUS,  
ET APRÈS 2 ANS, LE JOUR,  
OU 3 ANS, LE SOIR, MUNIS D'UN D.E.C.  
VOUS FEREZ UN MEILLEUR CHOIX.**

**UN «COLLÈGE» PAS COMME LES AUTRES**

**CONSERVATOIRE LASSALLE**

3505, rue Durocher, Montréal H2X 2E7 Tél.: 288-4140  
Jacques Laurin, directeur général  
COLLÈGE RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC PERMIS NO. 749569

diffusion  
**stephanie bis**

**Pour vous aider à combattre la récession nous vous offrons de**

**25% à 50%**  
de réduction sur toute notre collection automne hiver 1990

Caracas — Canasport Sandro — Gérard Darel, etc...  
Accessoires: foulard bas — bijoux, sacs à main — etc...

Pour avoir un meilleur choix parmi nos exclusivités ne tardez pas à nous rendre visite  
Tout pour la croisière, toute l'année  
Beau choix de fausse fourrure

1110, rue Laurier ouest 270-7797 / 2030, rue Crescent 844-0063

Promotion: Pelisse pour dames à 2995\$ réduit à 350\$

# L'OACI condamne l'Irak pour ses exactions

Clément Trudel

AU TERME de sa 28e session extraordinaire, à Montréal, l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) a condamné hier l'Irak pour la « violation de l'espace aérien koweïtien et pour le pillage de l'aéroport international » de ce petit pays. L'organisme a de plus demandé à Bagdad de restituer les 15 avions des Kuwait Airways à leurs propriétaires, comme le réclamait, le 22 octobre, le Conseil de coopération du Golfe, formé du Koweït, de Bahreïn, du Qatar, d'Oman, de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis.

résolution présentée par le comité exécutif de l'OACI, prétextant qu'il y avait eu « révolution » au Koweït et que la Convention de Vienne devait s'appliquer, s'agissant de la « succession d'États ». L'Irak entend en effet faire du Koweït sa 19e province. La délégation irakienne a fait savoir que Bagdad avait déjà retourné un avion au Maroc et deux au Liban, et que des mesures seraient prises pour retourner à British Airways un autre avion saisi.

Ainsi donc, l'Irak a reçu un blâme pour s'être approprié 15 appareils koweïtiens qui se trouvaient sur l'aéroport de ce pays, le 2 août, lors de l'invasion de ce pays par les forces armées de Bagdad.

L'OACI, sur proposition du comité exécutif, a de plus déclaré que l'im-

matriculation d'appareils saisis « en tant qu'aéronefs irakiens » était nulle et non avenue. L'OACI, dans la même foulée, prie les États membres de remettre au propriétaire légitime tout aéronef saisi qui se retrouverait sur son territoire, et demande à ces mêmes États de ne fournir ni pièces de rechange, ni matériel, ni services qui pourraient permettre à l'Irak de faire usage des avions koweïtiens. À un moment du débat, le directeur des affaires juridiques de l'OACI a été appelé à préciser que la question débattue relevait bien de la compétence de l'OACI suivant, notamment, les dispositions de la Convention de Chicago.

Par ailleurs, la session de l'OACI a aussi porté sur la façon de préparer le retrait de certains avions subso-

niques qui provoquent une « nuisance par le bruit ». Côte-d'Ivoire et Royaume-Uni s'étaient à ce sujet entendus pour établir une période de transition qui irait de 1995 à 2002; cette résolution avait l'appui de principe de pays avancés mais, à l'initiative de l'Argentine, il fut proposé une dérogation à cette règle qui pourrait créer un handicap supplémentaire aux pays moins avancés. Les délégués du Royaume-Uni et des États-Unis ont insisté sur l'importance d'une norme mondiale, ce qui n'a pas découragé l'ensemble des pays latino-américains et d'autres pays tels l'Afghanistan, de proposer des nuances à cette chasse au bruit au demeurant « minime », faisait valoir l'Argentine.

# La bataille quotidienne de Paradis à l'Environnement

Michel Venne  
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Dans la « bataille quotidienne » qu'il mène depuis un an pour faire triompher au gouvernement les thèses du développement durable, le ministre de l'Environnement Pierre Paradis admet tenir le plus petit bout du bâton.

« Le rapport de force est inégal », reconnaît-il d'emblée, entre son ministère — le plus jeune (10 ans), le plus pauvre (115 millions \$ par an) et le plus petit (1200 employés) — et celui par exemple de l'Énergie et des Ressources dirigé par la dame de fer du gouvernement, Mme Lise Bacon.

« Le ministère de l'Environnement puise sa force dans l'opinion publique, dit-il. Sinon il n'y aurait aucun dossier environnemental qui aurait été traité. » Pour convaincre ses collègues du conseil des ministres d'adopter une réforme, M. Paradis doit élaborer une stratégie à toute épreuve pour chacun de ses combats (le mot est de lui).

Par les temps qui courent, il bataille pour que le méga-projet de Grande Baie — un projet endossé en haut lieu —, dit-il, subisse les évaluations environnementales requises. Dans ce cas, où la politique énergétique québécoise est en cause, sa position est, sinon inconfortable, à tout le moins difficile: « le poids de l'appareil est lourd ».

À la tête depuis un an de ce ministère patate-chaude, que lui a confié le premier ministre Robert Bourassa l'an passé, M. Paradis faisait jeudi un bilan plutôt positif de son action.

Le nombre d'enquêteurs de la police verte a triplé, le nombre de poursuites contre des pollueurs a été multiplié par deux et le montant des amendes par trois (passant d'un famélique 100 000 \$ par an à un maigre 300 000 \$).

Mais le ministère n'a reçu que

15 des 50 millions \$ promis en campagne électorale et dont il a cruellement besoin. Les grands projets industriels échappent encore aux évaluations environnementales, à cause des réticences de ses collègues.

Aux objections, M. Paradis rétorque que si c'est difficile, au moins ça progresse. Le ministre rappelle qu'il y a encore plus à faire qu'il y a de fait. Que « nous sommes encore un peu plus pollués aujourd'hui qu'hier ». En matière de décontamination des sols, « nous sommes dans la quasi-totalité des dossiers encore en réaction. Nous sommes encore à intervenir strictement dans les situations où la santé des citoyens est en jeu ».

L'approche du ministre est celle, méticuleuse, d'un avocat, la profession qu'il exerce depuis 1975, notamment à l'époque pour les producteurs de porc. (L'opposition lui reproche cette approche légaliste).

L'avocat a donc mis l'accent pour une première année sur une « application plus rigoureuse » des lois et des règlements de l'environnement. Deux lois majeures ont été adoptées, celle créant la Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC) et celle instituant le principe du pollueur-payeur (dont le ministre ne s'est prévalu qu'une seule fois depuis sa sanction en juin contre Mines Eldorado en Abitibi).

Le ministre a aussi entrepris de restructurer le ministère qui avait été bâti, selon ses dires, au gré des crises environnementales, sans vision d'ensemble. M. Paradis a embauché quelques écologistes notoire, notamment M. Harvey Mead, sous-ministre adjoint aux évaluations environnementales, qui fut président de l'Union québécoise de conservation de la nature.

La deuxième année de son mandat sera celle des évaluations environnementales.

La deuxième priorité sera le renforcement de la réglementation.

# 2800 élèves sont entrés à l'école anglaise grâce au « trou » de la Charte canadienne des droits

Jean-Pierre Proulx

LE « TROU » a continué de s'agrandir depuis que LE DEVOIR révélait le 7 avril 1989 que 2000 écoliers poursuivaient alors leurs études en anglais au Québec en ayant utilisé un artifice de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Dix-huit mois après, 757 nouveaux écoliers se sont engouffrés à l'école anglaise par le même « trou ».

Il s'agit, dans une très large mesure, d'élèves arrivés de l'étranger avec leurs parents, soit disant en séjour temporaire, et qui se sont vu reconnaître le droit de fréquenter l'école anglaise pour une période de cinq ans. Devenus citoyens canadiens au bout de trois ans, il ont pu alors se prévaloir de l'article 23 de la Charte canadienne des droits.

Cet article stipule que l'enfant qui « a reçu ou reçoit son instruction au niveau primaire ou secondaire, en

français ou en anglais, au Canada », a le droit de les poursuivre dans la même langue.

Parmi ces 757 mêmes écoliers, une portion substantielle sont sans doute passés aussi par l'école anglaise privée non subventionnée, ici même au Québec, à laquelle la Loi 101 ne s'applique pas. Une fois qu'on a fréquenté l'école privée pendant un an, on peut alors se prévaloir de l'article précité de la Charte canadienne des droits et poursuivre à l'école anglaise. Le même privilège s'applique alors aux frères et sœurs.

Depuis que LE DEVOIR a dévoilé l'an dernier l'ampleur du « trou » ouvert par la Charte canadienne, le ministère de l'Éducation n'a pas réagi, sinon pour modifier son formulaire touchant l'admissibilité à l'enseignement à l'école anglaise. Il peut depuis tenir des statistiques précises sur la nature des motifs qu'invoquent les parents quand ils « utilisent » la Charte canadienne.

Le MÉQ peut ainsi distinguer avec

précision le nombre d'enfants qui étudiaient, soit disant temporairement, au Québec de ceux qui se trouvaient à l'école privée ou savoir s'il s'agit d'un frère ou d'une sœur d'un des 1432 élèves amnistiés en 1986 après avoir illégalement fréquenté l'école anglaise, etc.

Le DEVOIR a demandé à connaître de façon précise ces données statistiques. Le MÉQ a répondu que « la compilation des données est incomplète et n'a pas fait l'objet de vérifications appropriées ».

Par ailleurs, les données reçues, compilées le 22 octobre dernier révèlent que l'an dernier, 12 806 écoliers ont été au total déclarés admissibles à recevoir l'enseignement en anglais; chez 64 % d'entre eux, leur père ou leur mère a reçu l'enseignement primaire en anglais au Québec.

Par ailleurs, 956 enfants (ou 7,5 %) ont été admis à l'école anglaise sur une base temporaire. C'est le plus gros contingent depuis 1982-83, année où on en avait dénombré 963. Parmi ces 956 enfants dits en « séjour temporaire », 62 % ont des parents qui disent occuper au Québec un emploi temporaire. C'est chez eux que se recrutent les personnes qui utilisent ensuite le « trou » de la Charte ca-

nadienne. Les autres sont des enfants dont les parents sont militaires (6 %), aux études (7,7 %) ou diplomates (10 %).

Le ministre de l'Éducation a en outre, depuis 1986, exempté personnellement 211 élèves de l'école française en invoquant des motifs humanitaires.

Pour l'année en cours 1990-91, le MÉQ a, à ce jour, déclaré admissibles à l'école anglaise 9899 enfants, dont 71 % ont des parents qui ont fréquenté eux-mêmes l'école anglaise au Québec et 3 % se disent en séjour temporaire.

La clause Canada (i.e. visant des parents ayant fréquenté l'école anglaise dans une autre province du Canada) a permis d'accueillir l'an dernier à l'école anglaise 789 élèves ou 6 %, contre 319 cette année, ou 3 %.

En fait, depuis son adoption en 1982, la Charte canadienne des droits aura permis à tous égards, à 15 177 élèves de fréquenter l'école anglaise au Québec dont 2727, ou 18 %, sont passés par le « trou » de la Charte puisqu'ils fréquentaient déjà l'école anglaise au Québec quand ils s'en sont prévalus.

# MAISONS D'ENSEIGNEMENTS



L'École Selwyn House  
fondée en 1908

L'École Selwyn House est une institution privée anglophone qui accueille 530 garçons, de la 1re à la 11e année. Elle est réputée pour son excellent programme académique. De plus, elle possède:

- excellent ratio maître/élèves
- centre informatique
- laboratoires scientifiques modernes
- programmes d'arts et de musique
- deux gymnases
- gamme complète d'activités sportives et parascolaires
- programme de français comme langue maternelle et comme langue seconde.

Les demandes d'admission pour septembre 1991 peuvent être envoyées dès maintenant.

EXAMENS D'ADMISSION  
1re-4e année: sur rendez-vous janvier/février 1991  
5e-10e année: des examens auront lieu à l'école le samedi 24 novembre 1990 et samedi 6 avril 1991.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au:

Directeur des admissions  
L'École Selwyn House  
95 Chemin Côte St-Antoine  
Westmount, QC H3Y 2H8  
(514) 931-9481

Permis No: 749789 & 749624

Adressez-vous  
aux anges dans nos  
campagnes de publicité  
Le Conseil des Normes  
de la publicité  
4823 ouest, rue Sherbrooke  
suite 130, Montréal  
H3Z 1G7  
(514) 931-8060

# Une biographie sur Trudeau raconte comment il est revenu en politique d'abord pour combattre René Lévesque

DÉFAIT par les conservateurs de Joe Clark en 1979, Pierre Elliott Trudeau a d'abord démissionné de la direction du PLC, puis s'est laissé convaincre d'effectuer un retour en politique, essentiellement pour combattre René Lévesque et gagner la campagne référendaire.

Cette séquence de la carrière politique de l'ancien premier ministre est relatée dans une nouvelle biographie rédigée par Stephen Clarkson et Christina McCall et intitulée « Trudeau, l'homme, l'utopie, l'histoire ». L'ouvrage publié en français aux édi-

tions du Boréal sera lancé le 7 novembre à Montréal.

À travers les extraits qui paraissent dans l'édition du 15 novembre de la revue « L'ACTUALITÉ », l'on peut lire cette confession de celui qui a fait trembler le Québec pendant la crise d'octobre. Des extraits qui traitent essentiellement de ce retour en politique de Trudeau du 18 décembre 1979 et de ses difficultés conjugales avec Margaret.

Après le renversement de l'éphémère gouvernement Clark sur la question du budget, les conseillers du Prince à l'époque, les Coultts, MacEachen, Davey et autres, ont multiplié les démarches et exhortations pour le convaincre de reprendre les destinées du parti. Pierre Trudeau les a d'abord prévenus: « Le souverain devra me le demander trois fois à genoux. » Il citait alors une phrase d'une vieille légende chinoise au sujet d'un mandarin à qui on avait demandé de reprendre son poste et qui avait répondu qu'il ne le ferait que si l'empereur l'en priait à genoux.

Trudeau a effectivement considéré que le souverain l'avait exhorté trois fois à genoux après les demandes successives du caucus, de la direction nationale du parti et de ses plus proches conseillers. Mais c'est ce dernier argument de Jim Coultts qui semble l'avoir convaincu d'abandonner: « Vous pourrez combattre

René Lévesque sur la question du référendum et vous engager sans délai dans le programme constitutionnel que vous avez proposé au cours de la campagne du printemps dernier. »

À ce propos, les auteurs ont recueilli le témoignage de Trudeau: « Je sentais que le référendum allait purifier l'atmosphère au sujet du séparatisme. Mais qu'il forcerait aussi les Canadiens, et surtout leurs chefs, d'agir sur le plan constitutionnel. »

Cette biographie relate par ailleurs un sombre épisode de la vie conjugale de l'ancien premier ministre. Entre son retour à la tête du Parti libéral et sa victoire aux élections du 18 février 1980, il avait fait l'acquisition d'une nouvelle maison sur l'avenue des Pins à Montréal. Il y avait installé sa femme et ses trois fils. Ce jour-là, au moment où il allait repartir, Margaret s'est approchée de lui pour lui demander de l'argent. Elle relate ainsi l'incident: « Après avoir acheté une maison de 350 000 \$, tout ce qu'il me proposait, c'était 50 dollars. Non seulement c'était mesquin, mais c'était humiliant. Il connaissait l'ampleur de mes dettes. »

Après ce moment, je me souviens de peu de choses. Je sais que j'ai essayé de l'égorger avec mes ongles d'abord, puis de le tuer. Je me souviens qu'à cet instant, je l'ai haï d'une haine que je ne me connaissais pas. Au bout de quelques secondes, je me suis trouvée immobilisée au plancher par la force de ses bras. »

L'ancien ministre péquiste Claude Morin a lu cette biographie sur Pierre Trudeau et en a fait la critique que publie également « L'Actualité ». L'évaluation qu'il fait de l'ouvrage est élogieuse: « Documents et témoignages irréfutables à l'appui, Clarkson et McCall signent une fascinante analyse psychologique du personnage Trudeau. »



Centraide

DIRIGÉ PAR LES SOEURS DES SAINTS-NOMS-DE-JÉSUS-ET-DE-MARIE

## LE PENSIONNAT DU SAINT-NOM-DE-MARIE

628, chemin de la Côte-Ste-Catherine / 735-5261, poste 35

UNE PORTE OUVERTE SUR L'EXCELLENCE...

Une longue tradition de qualité dans un cadre renové, pour filles de 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire EXTERNES ET PENSIONNAIRES

UNE INVITATION À UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES

DIMANCHE 4 NOVEMBRE 1990 DE 14 H À 18 H

EXAMEN D'ADMISSION 17 NOVEMBRE 1990, À 8 H 30

DURÉE DE L'EXAMEN: 3 HEURES STATION ÉDOUARD-MONTPÉTRIT

# SEARS

## RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE\*

### RABAIS 10%

PORTES D'ENTRÉE EN FIBRE DE VERRE  
Porte en fibre de verre, intérieur en polyuréthane pour une isolation supérieure. Appelez-nous dès aujourd'hui! EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 3 NOVEMBRE 1990

---

COUPON SEARS  
RABAIS 100\$ — Articles de rénovation  
Rabais 100\$ lors de votre prochain achat de 1 000\$ ou plus des articles suivants vendus par Sears avec installation

- Toiture plate ou en bardeaux
- Climatisation centrale
- Pompe à chaleur
- Porte de garage
- Porte d'entrée
- Fenêtre de rechange
- Éléments de cuisine sur mesure
- Remplacement d'éléments de cuisine

Ce rabais s'applique aux prix ordinaires ou promotionnels. Un seul coupon rabais valable par achat.  
VALIDE JUSQU'AU SAMEDI 10 NOVEMBRE 1990 SEULEMENT

---

FAITES CONFIANCE À SEARS POUR LES PRODUITS SUIVANTS VENDUS AVEC INSTALLATION:

TOUTURE PLATE OU DE BARDEAUX	PURIFICATEUR D'AIR HUMIDIFICATEURS	RAMPES D'ALUMINIUM	BROYEURS À DÉCHETS
SOFFITES ET FASCIA	ADOUCEURS D'EAU	BALCONS DE FIBRE DE VERRE	TAPIS, PIELART
QUOTIDIENS SANS JOINTS	CLIMATISSEURS DE FENÊTRES	ADUENTS DE FIBRE DE VERRE	TENTURES
REVÊTEMENTS EXTERIEURS	PORTES D'ENTRÉES EN ACIER BOIS OU FIBRE DE VERRE	ÉLÉMENTS DE CUISINE SUR MESURE	SYSTÈME D'ASPIRATEUR CENTRAL
CLÔTURES EN GRILLAGE EN BOIS, RESINE DE SYNTHÈSE	PORTES DE PATIO	DESSUS DE COMPTOIR	OUVRE-PORTE DE GARAGE ÉLECTROMÉNAGERS
SOLANT INJECTÉ	PORTES DE GARAGE CENTRE-PORTES	REPLACEMENT D'ÉLÉMENTS DE CUISINE	SYSTÈME D'ALARME RÉSIDENTIELLE
POMPES À CHALEUR FOURNAISES	FENÊTRES D'ALUMINIUM OU PVC	PORTES FRANÇAISES D'INTÉRIEUR	TABLE DE BILLARD, PISCINE
CHAUFFE-EAU		ÉCHANGEUR D'AIR OU DE CHALEUR	

\*Sears fait faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.

APPELEZ-NOUS SEARS

Brossard: 465-1000, Anjou: 353-7770, LaSalle: 364-9727, Laval: 682-1200, St-Laurent: 335-7770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-3116, Repentigny: 582-5532, Centrale d'installation: 335-5312

# LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645  
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738  
Québec..... (418) 845-2080

Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059  
Indicatif 418..... 1-800-463-4747  
Indicatif 819..... 1-800-361-5699  
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

# L'ACTUALITE INTERNATIONALE

## L'ONU s'apprête à voter une nouvelle résolution contre l'IRAQ

### Les Américains parlent de la possibilité de renforcer leur dispositif militaire dans le Golfe

PARIS (AFP) — A la onzième semaine de la crise du Golfe, le Conseil de Sécurité des Nations unies pourrait voter une nouvelle résolution contre l'Irak, alors que les États-Unis ont annoncé qu'ils se réservaient le droit de renforcer de nouveau leur dispositif dans le Golfe.

Les otages français que l'Irak a décidé de libérer devraient arriver en France au cours du week-end, tandis que l'Irak continue de tenter de briser la solidarité des cinq Grands en privilégiant la France, l'URSS et la Chine.

Les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité (Chine, États-Unis, URSS, France et Grande-Bretagne) ont déjà approuvé le texte d'un projet de nouvelle résolution du Conseil de Sécurité, dénonçant les exactions de l'Irak au Koweït tant vis-à-vis des personnes que des biens et demandant à Bagdad de fournir

eau et nourriture aux diplomates bloqués au Koweït.

Le texte pose le principe d'une compensation financière par l'Irak à tout État ou particulier ayant eu à souffrir de l'invasion du Koweït et encourage le Secrétaire général de l'ONU à poursuivre ses bons offices pour trouver une solution pacifique à la crise.

Cette résolution, qui pourrait être adoptée à l'unanimité, serait la dixième depuis le déclenchement de la crise du Golfe.

Prénant les devants, le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz s'est élevé contre ce qu'il a appelé « les méthodes répressives aux visées tendancieuses » du Conseil, lors de rencontres séparées avec les chargés d'affaires français, soviétique et chinois. Il leur a dit que Bagdad « rejette totalement les méthodes imposées par les États-Unis et la Grande-Bretagne au Conseil de

sécurité en ce qui concerne notamment les événements du Golfe ».

Deux jours après un discours au vitriol du président américain George Bush contre l'Irak, le secrétaire américain à la Défense, Dick Cheney a annoncé que les États-Unis avaient l'intention de poursuivre le renforcement de leurs troupes dans la région du Golfe. « Nous voulons être certains que nous avons là-bas des forces capables d'affronter tout imprévu », a-t-il dit.

Alors que les États-Unis disposent déjà sur place de quelque 210 000 hommes selon les derniers chiffres du Pentagone, M. Cheney, tout en affirmant qu'il fallait « éviter un conflit », a indiqué que Washington ne s'était « pas encore fixé de limite maximum concernant le déploiement total ». Il a jugé « concevable » l'hypothèse de l'envoi de 100 000 militaires supplémentaires.

Le directeur de la CIA William Webster a estimé de son côté que la sécurité au Moyen-Orient ne pouvait pas être assurée aussi longtemps que Saddam Hussein « est là », à moins qu'une force régionale soit mise en place pour le contrebalancer ou qu'il soit privé de ses armes de destruction massive.

Le ministère britannique de la Défense de son côté a demandé au service national de Santé de se préparer dans l'éventualité d'un conflit armé dans le Golfe à accueillir des blessés dans certains hôpitaux civils.

La chaîne de télévision ITN a indiqué que des hôpitaux du sud de l'Angleterre ont été priés de se préparer à accueillir des blessés à partir du 15 novembre.

Le secrétaire d'État au Foreign Office William Waldegrave, a expliqué qu'il s'agissait de pures précautions et que Londres et Washington continuaient de rechercher une so-

lution pacifique du conflit du golfe.

L'émissaire soviétique Evgueni Primakov poursuivait sa tournée dans les pays arabes qu'il achèvera demain à Bagdad. M. Primakov qui, au début d'octobre, s'était déjà rendu dans la capitale irakienne où il avait remis au président Saddam Hussein un message de M. Mikhaïl Gorbatchev, a déjà eu des entretiens avec les responsables égyptiens et syriens. Il était attendu hier soir en Arabie saoudite.

Les indications sur les préparatifs pour le retour des quelque 300 otages français détenus par Bagdad se sont fait rares vendredi aussi bien à Paris qu'à Bagdad. Les démarches « se déroulent aussi bien que possible », a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay Daniel Bernard selon lequel il est « prématuré » d'avancer une date précise pour leur retour.

Le gouvernement « table toujours sur un retour d'ici la fin du week-

end », a ajouté M. Bernard. L'ambassade de France à Bagdad « espère » obtenir les visas de sortie nécessaires au départ, auquel cas les otages partiront « probablement dimanche ».

Le président irakien a décidé de libérer les 690 otages bulgares retenus en Irak apparemment sans plus attendre une décision du Parlement irakien auquel il avait recommandé une telle libération.

La crise du Golfe sera examinée au cours du week-end par le sommet européen qui se réunira à Rome et lors des entretiens au sommet soviéto-français prévus demain soir et lundi matin à Paris. L'Allemagne, qui vient de rejeter une offre de l'Irak de libérer sous conditions les otages allemands, a souhaité que le sommet de Rome débouche sur une nouvelle initiative renforçant la solidarité de la mobilisation internationale contre l'Irak.



L'ex-chef des services d'espionnage du Mossad remettait hier son rapport d'enquête sur la fusillade du 8 octobre au premier ministre Yitzhak Shamir. Ce rapport blâme les chefs de police qui dirigeaient les opérations pour leur imprévoyance et le mauvais usage qu'ils ont fait des informations à leur disposition.

## Les chefs de la police israélienne critiqués pour leur imprévoyance

JÉRUSALEM (AFP) — Les principaux chefs de la police israélienne étaient hier d'accusés dans la fusillade du 8 octobre sur l'esplanade des Mosquées de Jérusalem, dans le rapport remis au premier ministre Yitzhak Shamir par la commission d'enquête qu'il avait nommée.

L'intendant-général de la police, Yaakov Terner, et les commandants Rahamim Comfort et Arié Bibi, respectivement responsables de la région Sud et du district de Jérusalem, sont critiqués pour leur « analyse erronée » des informations en leur possession, leur imprévoyance et leur absence sur le terrain lorsque la situation s'est « nettement dégradée ».

Selon un dernier bilan de source palestinienne et confirmé par la police israélienne, la fusillade de Jérusalem a fait 18 morts et quelque 150 blessés.

Si les trois auteurs du rapport rendu public affirment qu'il n'est pas de leur ressort de « recommander les sanctions pénales ou disciplinaires contre des personnes impliquées dans ces événements », ils estiment que les « décisions et conclusions devront être tirées par les autorités compétentes ».

Le ministre de la Police, Roni Milo, a annoncé aussitôt l'intention du gouvernement « d'adopter toutes les recommandations » du rapport « après l'avoir examiné avec attention ».

Le porte-parole de la présidence du Conseil, M. Avi Pazner, a indiqué à la presse que ce document de 63 pages « sera discuté et sans doute approuvé » lors du Conseil des ministres de demain.

Les conclusions de cette commission ont été mal accueillies par les responsables palestiniens des territoires occupés.

Le dirigeant nationaliste Fayçal Hussein a déclaré qu'il « ne s'agit pas d'une commission d'enquête, mais de bavardage », alors que M. Sari Nusseibeh, universitaire et également dirigeant nationaliste, a qualifié ce rapport de « plaisanterie ».

Tous deux avaient demandé la venue à Jérusalem de la commission d'enquête du Conseil de sécurité des Nations unies, ce que refuse le gouvernement israélien.

La commission est arrivée à la conclusion que « la vie des policiers sur le terrain était en danger » et que, craignant pour leur propre vie et celle des milliers de fidèles juifs

priant au Mur des Lamentations, situés en contrebas de l'esplanade, ils « n'avaient d'autre choix » que de tirer.

Elle a cependant estimé que, dans certains cas, « les policiers ont tiré sans discernement ».

Sur sept Palestiniens blessés et visités par elle dans un hôpital, aucun n'a été atteint dans le dos, a-t-elle ajouté.

En revanche, le rapport estime que le rassemblement de milliers de fidèles musulmans n'avait pas que « des buts de prières » et qu'ils « avaient été incités par les dirigeants de l'Intifida à se réunir pour provoquer des désordres ».

Le rapport estime également que l'irruption des policiers sur l'esplanade des Mosquées a été provoquée par la poursuite des émeutes et des jets de pierres et pour sauver la vie de deux policiers retranchés dans la station de police de l'esplanade.

Le secrétaire général du Parti travailliste, M. Micha Harish, a déploré que le rapport « ne soulève pas la responsabilité ministérielle de M. Shamir ainsi que celle du ministre de la Défense et du ministre de la Police, pour leur défaillance en matière de sécurité ».

## État d'urgence et élections annulées dans une région de la Moldavie

MOSCOU (AFP) — Les députés moldaves ont annulé à l'avance hier les résultats des élections au parlement de Gagaouzie, une région du sud de la Moldavie (sud-ouest de l'URSS) où l'état d'urgence a été décrété le même jour pour deux mois par le parlement moldave, a annoncé l'agence non-officielle Interfax.

Les députés moldaves, réunis pour

la deuxième journée consécutive en session extraordinaire, ont par ailleurs adressé un télégramme au premier ministre soviétique Nikolai Ryjkov et au ministre de la Défense, le maréchal Dmitri Iazov, pour protester contre l'envoi de troupes à Komrat, la « capitale » de la république de Gagaouzie, unilatéralement proclamée en août dernier, selon Interfax. Aucune autre précision à ce

sujet n'a été fournie par l'agence.

Le gouvernement moldave, qui n'a pas reconnu la nouvelle république de Gagaouzie, avait condamné l'organisation d'élections législatives dans cette région.

Les Gagaouzes, établis dans 26 localités, sont environ 150 000 et revendiquent le droit à leur propre gouvernement.

**À l'heure actuelle, il y a plus de 30 conflits armés dans le monde. On estime à plus de 2 000 000 le nombre de victimes dont la vie et le sort dépendent de la protection que leur confère le droit international humanitaire.**

**COLLOQUE**  
**L'ACTUALITÉ DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE: points de vue d'ici et d'ailleurs.**

Vendredi 9 novembre 1990, 8h30 à 17h00  
 Université de Sherbrooke, Faculté de Droit  
 Sherbrooke, Québec

Organisé conjointement par  
 l'Université de Sherbrooke et  
 la Société canadienne de la Croix Rouge,  
 division du Québec.

Information et inscription:  
**(819) 821-7538**  
**(514) 937-7761**

**CUISINE DU PÉRIGORD**  
**AUBERGE HATLEY**

Du 26 octobre au 4 novembre 1990  
 le chef CHRISTIAN RAVINEL du  
 MOULIN de L'ABBAYE à Brantôme,  
 PÉRIGORD, Relais et Châteaux  
 vous propose ses spécialités:

- Langoustines à la crème de Roquefort
- Doré au Magné Fumé
- La cuisse de Canard au Jus de Périgord
- Le Brie aux Truffes, etc. etc...

POUR RÉSERVATIONS (819) 842-2451  
 C.P. 330 North Hatley (Québec) J0B 2C0

LE CENTRE D'ÉTUDES ARABES  
 POUR LE DÉVELOPPEMENT (CEAD)

vous invite à une  
 soirée d'information  
 sur

**LA SITUATION ACTUELLE  
 EN PALESTINE OCCUPÉE**

avec  
 Mme Rita Giacaman  
 Dr. Mustafa Barghouti  
 M. Khaïl Mahshi

Actives respectivement dans les domaines des organisations de femmes, de la santé et dans le milieu de l'enseignement, ces personnes-ressources, observatrices privilégiées de la scène palestinienne, nous aideront à saisir comment la situation actuelle est vécue de l'intérieur, en Cisjordanie et à Gaza. Elles nous parleront des événements récents, de l'impact de la répression sur la société palestinienne dans chacun des secteurs de leur activité, de l'effet de la crise du Golfe sur les Palestiniens et les Palestiniennes, etc.

Mardi 6 novembre 1990  
 à 19 h 15  
 Centre St-Pierre  
 1212 Panet, salle 101  
 (métro Beaudry)

ENTRÉE LIBRE  
 POUR INFORMATION: CEAD 843-7872

**LE RANDONNEUR** - Cuir brun et noir ou noir et brun, 170 \$

**LE GUIDE FORESTIER** - Bottine de cuir brun garni de vert ou noir garni de brun, 125 \$

Simard & Voyer

Tradition et style depuis 1947

Place Montréal Trust • Centre Rockland • Carrefour Laval • Centre Laval • Centre Fairview  
 1025 Ste-Catherine Ouest • Place Vertu • Galeries D'Anjou • Promenades St-Bruno • Mail Champlain

# L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Nouvelle vague de violence en Colombie

BOGOTA (AFP) — Une nouvelle vague de violence a secoué la Colombie faisant au moins 30 tués au cours des dernières 24 heures tandis que Bogota et Medellín ont été le théâtre d'un nouvel épisode sanglant de la guerre sans merci que se livrent les Cartels de la drogue.

Hier matin, au cours d'une opération à 60 km au sud-ouest de Bogota destinée à libérer trois jeunes gens, enlevés depuis 23 jours, les services secrets de la police (F-2) ont abattu neuf des ravisseurs. Les ravisseurs, qui apparemment n'appartenaient à aucune organisation criminelle connue, avaient réclamé une rançon de 1,6 milliards de pesos (3 millions de dollars).

Jeudi soir, dans le village Tiertilla de la province de Córdoba (nord-ouest du pays) neuf personnes dont cinq enfants ont été sauvagement assassinées par un commando de 10 hommes fortement armés. Trois des victimes ont été décapitées à coup de machette et les autres criblées de balles. Selon la police, il s'agirait d'un acte de vengeance, l'hypothèse d'un massacre commis par un groupe de guerilleros ou de paramilitaires ayant été écartée.

épisode de la « guerre des Cartels » faisait rage presque simultanément à Bogota et à Medellín, siège du Cartel de Pablo Escobar (à 400 km au nord-ouest de la capitale).

Trois « sicarios » (tueurs à gages) du Cartel de Medellín ont été abattus jeudi soir dans un appartement du nord de Bogota. La police soupçonne le Cartel de Cali, sans écarter toutefois la possibilité d'une implication du Cartel de Bogota. Avant de prendre la fuite, les assassins ont laissé sur les murs de l'appartement des inscriptions à la peinture rouge affirmant : « mort à ceux du Cartel de Medellín », « s'ils veulent la guerre, ils l'auront », « celui qui vient à Bogota, trouve la mort ».

Quelques heures auparavant, à Medellín, un commando de 12 hommes armés a enlevé dans un hôtel un groupe d'une douzaine de personnes venant de Cali. Un peu plus tard, la police a retrouvé les cadavres de deux personnes appartenant au groupe, tous deux recherchés par la justice.

Dans les deux cas les autorités colombiennes estiment avoir à faire à des règlements de compte entre Cartels de la drogue.

Il y a juste un mois le chef du Cartel de Medellín, Pablo Escobar, avait

organisé une opération sanglante contre les hommes du numéro Un du Cartel rival de Cali, Gilberto Rodriguez Orejuela, alias le « Le Joueur d'échecs » au cours de laquelle 19 personnes avaient été massacrées dans une luxueuse villa de Cali.

La guerre que se livrent les deux principaux seigneurs de la drogue colombienne a été marquée par de nombreux attentats et depuis environ deux ans Escobar a fait dynamiter plus de 500 supermarchés de la chaîne « Rebaja », appartenant à Orejuela.

Mais cette « guerre des gangs » n'est pas la seule forme de violence à laquelle les forces de l'ordre se trouvent confrontées.

Ainsi, dans le village de San Alberto (province de Cesar, nord de la Colombie), trois syndicalistes payans ont été assassinés ce qui a provoqué une grève de protestation de quelque 4000 travailleurs.

Enfin, à Saravena dans la province d'Arauca (nord-est du pays) les forces de l'ordre ont réussi à déjouer un attentat projeté par des guerilleros de l'ELN (Armée de libération nationale, pro-castriste) le mouvement de guérilla le plus violent de Colombie. Mais trois soldats et un policier ont été tués alors qu'ils tentaient de désamorcer 40 kg de dynamite pla-

cés par la guérilla dans un dépôt d'autobus.

Après une période de calme relatif depuis l'installation en août dernier du président César Gaviria, marquée surtout par une trêve, le 27 juillet dernier, des « Extradables », bras armé du Cartel de Medellín, la Colombie risque à nouveau de plonger dans la violence, constatent les observateurs.

Le nombre d'enlèvements a considérablement augmenté et depuis le 31 août, sept journalistes (six Colombiens et un Allemand) ont été enlevés par le Cartel de Medellín.

Selon des statistiques officielles, 950 personnes ont été enlevées en Colombie depuis le début de l'année. La province d'Antioquia, dont Medellín est la capitale, a été la plus touchée et de nombreux hommes d'affaires de la région - cibles privilégiées des ravisseurs - ont décidé d'aller exercer leur activité ailleurs en Colombie, selon de récentes révélations du maire de Medellín, M. Omar Florez.

## Les combats redoublent d'intensité au Rwanda

NAIROBI (AFP) — Les combats ont redoublé d'intensité entre l'armée rwandaise et les rebelles du Front patriotique rwandais, en dépit du cessez-le-feu obtenu lors de la deuxième mission de paix en Afrique du premier ministre belge Wilfried Martens, conclue mercredi.

Plus de 24 heures après l'entrée en vigueur de ce cessez-le-feu, l'armée rwandaise avait gagné du terrain jeudi dans le nord-est du pays en déclenchant plusieurs offensives, a-t-on appris de sources diplomatiques contactées depuis Nairobi.

La veille, le ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Casimir Bizimungu, avait annoncé à son homologue belge, M. Mark Eyskens, que son gouvernement acceptait la proposition d'un cessez-le-feu supposé entrer en vigueur le jour même à 10h00 locales.

Toutefois, le ministre rwandais accusait déjà les rebelles de ne pas respecter la trêve des combats.

Mardi, Radio-Rwanda avait annoncé plusieurs succès contre les rebelles, dont 320 auraient été mis hors de combat par l'armée régulière qui avait également saisi d'importants stocks d'armes.

Jeudi, l'armée rwandaise a repris sa progression vers le nord-est occupé par les hommes de Fred Rwigyema depuis le déclenchement de leur offensive le 1er octobre.

Selon les sources diplomatiques interrogées, le gouvernement rwandais a ouvert deux

centres de recrutement, où 3200 volontaires se sont déjà enrôlés. Après une brève période d'instruction, les nouvelles recrues sont envoyées dans la zone des combats.

L'objectif du gouvernement rwandais est de doubler les effectifs des forces armées, qui étaient de 5200 hommes lors de l'invasion des unités anti-gouvernementales, ont-elles ajouté.

À Bruxelles, le FPR, dans un communiqué publié vendredi matin, a également accusé l'armée rwandaise d'avoir violé le cessez-le-feu jeudi dans le nord-est du pays « par deux attaques aériennes sur Nyagatere et Kabarore ».

Vendredi également, une réunion des chefs d'Etat directs concernés par les conflits grands lacs (qui regroupent le Burundi, le Rwanda et le Zaïre) et de l'Organisation du bassin de la Kagera, dont le Burundi et le Rwanda font aussi partie aux côtés de l'Ouganda et de la Tanzanie.

Le but de ce sommet, selon les mêmes sources, était pour le Burundais Pierre Buyoya, l'Ougandais Yoweri Museveni, le Tanzanien Ali Hassan Mwinyi et le Zaïrois Mobutu Sese Seko, de faire pression sur le général-major Juvénal Habyarimana pour qu'il ouvre au plus vite des discussions avec les rebelles.

Un sixième dirigeant, le président kényan Daniel Arap Moi, avait été invité à cette réunion mais aucun officiel kényan n'a fait le déplacement dans le nord-ouest du Zaïre, ont encore indiqué les diplomates.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

### UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

#### PROFESSEUR ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE

L'École de psychologie de l'Université d'Ottawa prévoit avoir un poste de professeur à combler à compter du 1er juillet 1991.

Il s'agit d'un poste contractuel de deux ans (qui pourrait devenir permanent sous réserve de financement) dans le domaine de la psychologie biologique ou psychologie développementale cognitive. Ce poste est au niveau de professeur adjoint, des candidatures exceptionnelles au niveau de professeur agrégé pourront être considérées.

Les qualifications minimales sont le doctorat en psychologie, une bonne maîtrise du français et de l'anglais, et un très bon potentiel en recherche.

Le salaire minimum de l'année en cours au niveau de professeur adjoint est de \$37,249 et à celui de professeur agrégé de \$45,176.

Les candidatures devraient être soumises avant le 31 décembre 1990.

Adressez une lettre accompagnée d'un curriculum vitae, du nom et de l'adresse de trois répondants, ainsi que de tirés à part de deux publications récentes ou de tout autre document constituant une contribution académique au : Dr Pierre Baron, Directeur, École de psychologie, Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5.

Conformément au programme d'équité en matière d'emploi, la préférence sera accordée aux femmes canadiennes ou résidentes permanentes qualifiées.

Cependant, conformément à aux règlements de l'immigration canadienne, cette annonce s'adresse aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s.

### RECHERCHONS

#### COORDONNATEUR-TRICE POUR LE GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LE NORD QUÉBÉCOIS

La personne sélectionnée sera parfaitement francophone, aura une très bonne connaissance de l'anglais, ainsi que de la scène écolo-que tant québécoise que mondiale.

Elle devra orchestrer le travail du groupe, travailler en coopération étroite avec d'autres organismes, préparer des dossiers et les faire valoir auprès du public et des médias.

Poste de responsabilité exigeant initiative, efficacité et enthousiasme. Qualités administratives requises.

Salaire à négocier.  
Lieu: Montréal.

Envoyer lettre, C.V. détaillé et 2 références au

**CENTRE D'ANALYSE DES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES**  
C.P. 342,  
St-Bruno de Montarville  
Québec J3V 5G8

### Université de Montréal

#### Professeurs ou professeures en économie

Le Département de sciences économiques de la Faculté des arts et des sciences recherche des professeurs ou professeures adjoints, agrégés ou titulaires pour des postes réguliers à plein temps. Les postes d'agrégés ou de titulaires peuvent être permanents (contrat minimal de trois ans). Tous les postes sont sujets à approbation budgétaire.

##### Fonctions

Enseignement aux trois cycles d'étude; supervision d'étudiants; recherche scientifique; participation au fonctionnement de l'institution.

##### Exigences

Ph.D. en sciences économiques (ou sur le point d'être complété) ou formation équivalente; aptitudes à l'enseignement universitaire et à la recherche. Postes d'agrégés ou de titulaires: enseignants de premier ordre et universitaires de réputation internationale.

##### Entrée en fonction

Date possible: été 1991.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, un dossier académique et les noms et adresses de trois personnes pouvant fournir des recommandations, le tout avant le 15 décembre 1990 à:

M. Claude Montmarquette  
Directeur  
Département de sciences économiques  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succursale A  
Montréal (Québec)  
H3C 3J7

Bitnet: 1423 @ CC. UMontréal.CA  
Télécopieur: (514) 343-5831

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

### UNIVERSITÉ LAVAL

#### École de psychologie

#### PROFESSEUR, PROFESSEURE

POSTE : Spécialiste en évaluation clinique

##### DESCRIPTION DU POSTE :

- Enseignement de l'évaluation clinique et d'autres domaines connexes aux niveaux prégradué et gradué.
- Encadrement de la formation pratique en évaluation clinique aux niveaux prégradué et gradué.
- Réalisation autonome de recherche en évaluation clinique et direction d'étudiant(e)s aux trois cycles y compris la direction de thèses de doctorat, de mémoires et d'essais de maîtrise.
- Participation aux instances pédagogiques et administratives de l'École de psychologie.

##### CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Doctorat en psychologie (Ph.D.) ou diplôme en psychologie équivalent.
- Expérience dans les dimensions pratiques de l'évaluation et de l'intervention cliniques.
- Expérience de recherche et d'enseignement en évaluation clinique.
- Admissible à la Corporation professionnelle des psychologues du Québec.

ENTRÉE EN FONCTION : le ou vers le 1<sup>er</sup> février 1991

L'Université Laval applique un programme d'accès à l'égalité qui consacre la moitié des postes vacants à l'engagement de femmes.

##### CANDIDATURE :

Au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 1990. Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une description de leur expérience, de leurs recherches en cours, de leurs intérêts de recherche future ainsi que deux lettres de référence à :

Richard Cloutier  
École de psychologie  
Pavillon Félix-Antoine-Savard  
Université Laval  
Québec G1K 7P4

### Université de Montréal

#### Directeur ou directrice

L'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement annonce la tenue d'un concours pour le poste de directeur ou de directrice. Le mandat de 4 ans est renouvelable.

##### Fonctions

Gestion des ressources humaines et matérielles confiées à sa responsabilité; coordination et développement des programmes en architecture de paysage aux trois cycles; participation à l'enseignement et à la recherche à titre de professeur.

##### Exigences

Satisfaire aux critères de nomination au rang de professeur agrégé: Ph.D. ou maîtrise avec expérience professionnelle en architecture de paysage ou dans un domaine connexe; expérience d'enseignement universitaire; contribution reconnue en recherche ou en pratique professionnelle. Présenter des qualités d'animateur et de gestionnaire. S'intéresser activement au milieu de la pratique professionnelle.

##### Traitement

Selon les normes en vigueur.

##### Entrée en fonction

Le 1<sup>er</sup> juin 1991.

Les personnes intéressées doivent acheminer leur curriculum vitae avant le 23 novembre 1990 à:

M. Denis Marchand  
Secrétaire de faculté  
Faculté de l'aménagement  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succursale A  
Montréal (Québec)  
H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

**LE DEVOIR**  
Service de Publicité  
842-9645

## Élection demain du nouveau parlement autonome basque

BILBAO, Espagne (AFP) — Près de 1,7 million d'électeurs des trois provinces basques (Alava, Guipuzcoa et Biscaye) sont appelés à élire dimanche les 75 députés du nouveau parlement autonome qui doit désigner un « Lehendakari », le président du gouvernement autonome du Pays Basque.

« L'un des objectifs du prochain gouvernement sera d'en finir avec la violence », affirmait hier le « lehendakari » sortant, M. Jose Antonio Ardanza, du Parti Nationaliste Basque (PNV), qui brigue un nouveau mandat. Même un dirigeant de la coalition indépendantiste Herri Batasuna (HB, le bras politique de l'ETA), M. Inaki Etxebarria, a déclaré que cette prochaine législature « peut être celle de la négociation et de la fin de la violence ».

La solution à la violence est l'un des grands défis que l'Espagne affronte, à moins de deux ans des rendez-vous de 1992, les Jeux Olympiques et l'Exposition Universelle, à Barcelone et Séville, deux villes devenues des cibles de l'ETA.

Aucune formation n'atteindra dans ces élections basques la majorité absolue, selon tous les sondages, qui concèdent une majorité relative au PNV, qui obtiendrait entre 21 et 23 sièges (contre 17 actuellement) et le Parti Socialiste d'Euskadi (PSE, branche régionale du parti socialiste, au pouvoir au gouvernement central) obtiendrait entre 17 et 20 sièges (contre 19).

Ces deux partis politiques ont gouverné en coalition le Pays Basque ces dernières années. Ainsi le candidat socialiste à « Lehendakari », M. Ramon Jauregui, est le vice-président du gouvernement basque sortant. La plupart des observa-

teurs estiment que le PNV et le PSE semblent prêts à renouer avec cette formule.

Les observateurs soulignent que la vie politique au Pays Basque a été « décripée » par cette coalition gouvernementale entre le PNV, un parti nationaliste, et le PSE, une formation « centraliste ».

En revanche, un large « front basque » est préconisé par d'autres formations nationalistes, « plus sensibles aux problèmes du Pays Basque » (que les « centralistes ») comme l'affirmait M. Carlos Garaikoetxea, ancien lehendakari et leader d'Eusko Alkartasuna (EA), (scission du PNV). Cette coalition nationaliste serait formée par le PNV, EA (actuellement 13 députés) et Euskadiko Eskerra, (9 députés, gauche nationaliste), qui doivent obtenir selon les sondages des résultats similaires à ceux des dernières élections de 1986.

Herri Batasuna, troisième formation politique du Pays Basque (13 députés actuellement), reste toutefois exclue de ce front, « sauf si elle accepte les règles démocratiques et renonce à appuyer les actions violentes de l'ETA », comme l'ont affirmé en substance tous les autres leaders nationalistes.

HB, qui compte environ 250 000 électeurs s'est toujours refusée à siéger au parlement basque et n'a jamais condamné les attentats de l'ETA, comme le font tous les autres partis basques. PNV et EA ont rejeté une offre de coalition lancée cette semaine par HB. La coalition indépendantiste proche de l'ETA, malgré un appui électoral non négligeable (près du 17 % de l'électorat), reste toujours à l'écart de la vie politique et institutionnelle du Pays Basque.

## Fax populi.



- Le Panafax UF-170 de Panasonic: un appareil remarquable à prix populaire.
- Il offre des caractéristiques remarquables, comme la transmission en 12 secondes, l'impression haute définition, la composition automatique de 100 numéros pré-enregistrés et une mémoire presque deux fois plus volumineuse que celle d'autres télécopieurs de prix équivalent.
- Vous obtenez la meilleure performance de toute l'industrie en matière de fiabilité.
- Vous avez également le choix parmi une gamme complète de télécopieurs Panafax de Panasonic.

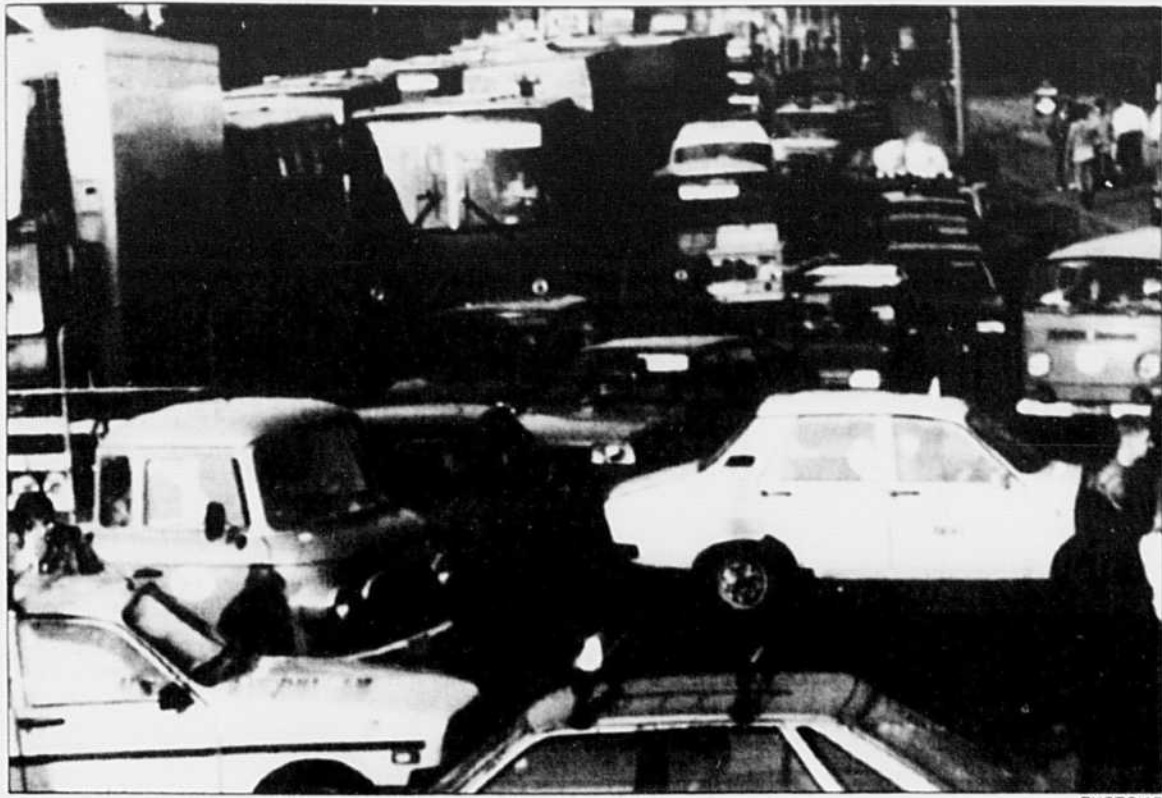
**Panafax** <sup>MD</sup>

de Panasonic. Le souci de la perfection.

audi AUDIOTECHNIQUE L'autre compagnie de téléphone

(514) 335-5533

# L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Une autoroute du sud de la Hongrie a été bloquée pendant plusieurs heures hier par des chauffeurs de taxis qui protestaient contre la hausse du prix de l'essence.

## Pénurie de pétrole en Hongrie

BUDAPEST (AFP) — Le ministre hongrois de l'Intérieur, Balazs Horvath, a affirmé hier que le pays ne dispose que de quatre jours de réserves de pétrole et que l'annulation des hausses de prix de l'essence annoncées jeudi conduirait le pays à la catastrophe.

Dans un appel à la population diffusé par Radio-Budapest, M. Horvath, qui remplace le premier ministre Jozsef Antall hospitalisé, a refusé de céder à la demande des chauffeurs de taxis qui bloquent la circulation dans tout le pays depuis jeudi soir pour protester contre les hausses drastiques du prix de l'essence.

Le ministre a fait valoir que ces hausses avaient été rendues inévitables par la réduction des livraisons de pétrole soviétique et la hausse des prix du pétrole sur le marché mondial à la suite de la crise du Golfe.

Il a invité ses concitoyens à faire preuve de patience, soulignant que « les pays voisins de la Hongrie avaient supporté des mesures beaucoup plus sévères » pour les récentes hausses de prix de 65 pour cent environ, et assuré qu'il n'y avait, à l'heure actuelle, de choix qu'entre l'ordre ou le chaos ».

M. Horvath a souligné que le gouvernement n'en-

visage pas de recours à la force et a recommandé la modération aux forces de police.

Selon des sources informées citées par Radio-Budapest, le gouvernement souhaiterait parvenir à un compromis avec les chauffeurs de taxi permettant de reprendre les négociations lundi après-midi en échange de la levée des barrages sur les axes de circulation.

Le principal parti d'opposition, l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ - libéral), vainqueur des dernières élections municipales dans les grandes villes, a en revanche pris la défense des chauffeurs de taxi dont il juge les demandes fondées.

Selon le SZDSZ, le gouvernement de centre-droit dirigé par M. Antall « a prouvé depuis cinq mois son incapacité à sortir le pays de la crise économique ». Il a estimé que « la Hongrie a urgemment besoin d'un gouvernement compétent jouissant de la confiance des citoyens ».

Diverses formations extra-parlementaires dont le Parti communiste hongrois (PSOH) ont demandé la démission du gouvernement.

## Un autre revers pour Bhutto

KARACHI (AFP) — Benazir Bhutto a subi un nouveau revers hier avec l'annonce des conclusions d'une équipe d'observateurs internationaux, qui n'ont pas confirmé les accusations de « fraude massive » lancées par l'ancien premier ministre à l'issue des élections générales de mercredi au Pakistan.

La délégation de 40 experts, membres de l'Institut national démocratique (NDI) basé à Washington, a fait état de « sérieux problèmes » le jour du scrutin, mais a ajouté « ne pas croire que ces problèmes aient affecté de manière significative » le résultat global des élections.

Le Parti du Peuple pakistanais (PPP) avait subi une cuisante défaite mercredi aux élections législatives anticipées, organisées à la suite du limogeage du premier ministre Benazir Bhutto, le 6 août dernier.

Le soir du scrutin, Mme Bhutto avait déclaré que le gouvernement intérimaire, dominé par ses adversaires de l'Alliance démocratique islamique (IJI), lui avait « volé » sa victoire en se livrant à une « fraude massive, flagrante et nationale ».

Dans une conférence de presse à Karachi, l'équipe d'observateurs, en majorité américains, a déclaré, dans ses conclusions, n'avoir « aucune preuve » qui lui permettrait d'accorder crédit aux accusations selon lesquelles l'ensemble des résultats aurait été affecté par la fraude.

Le rapport préliminaire, présenté par M. Vahit Halefoglu, ancien ministre turc des Affaires étrangères, fait cependant état de « sérieux problèmes » le jour du vote, notamment le meurtre d'un candidat, des attaques par des hommes armés contre des agents électoraux et des civils, ainsi que des enlèvements et des séquestrations de militants de partis, ceux-ci n'étant pas identifiés par les observateurs étrangers.

La délégation a également indiqué disposer d'informations sur une cellule électorale au niveau du gouvernement d'une province, qui a été informée progressivement des résultats « en contradiction apparente avec les règles électorales publiées ».

Les observateurs ont visité 500 à 600 bureaux de vote dans 30 circons-

criptions le jour du scrutin. Interrogé sur les accusations lancées par Mme Bhutto, qui a affirmé que les urnes avaient été bourrées par trois millions de faux bulletins de vote, un membre de la délégation a répondu : « Je ne le crois pas ».

Les experts internationaux ont souligné que, dans l'ensemble, les élections au niveau local ont été « libres, ordonnées et bien conduites ».

L'équipe a cependant relevé le « déséquilibre » dans la couverture de la campagne télévisée et le caractère « controversé » de l'utilisation de sa position par le gouvernement intérimaire.

Une autre délégation de 16 observateurs, représentant l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC), a également publié un rapport vendredi à Lahore, dans lequel elle a noté que la nomination en août dernier du chef de l'opposition parlementaire, Ghulam Mustafa Jatoi, au poste de premier ministre, à la suite du limogeage de Mme Bhutto par le président, allait à l'encontre des « normes de fair-play électoral ».

Mme Bhutto, 37 ans, a été la cible d'une violente campagne après sa destitution et fait toujours l'objet de poursuites judiciaires qui pourraient entraîner sa disqualification de la vie publique pendant sept ans.

## Visite historique de Gorbatchev en Espagne

MADRID (AFP) — Le mouvement de « rénovation » que vit actuellement l'Union soviétique « peut devenir une arme d'anarchie et de destruction » si la classe politique émergeant en URSS ne fait pas preuve de responsabilité, a mis en garde le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev hier lors de son discours devant la Chambre des députés espagnole.

Évoquant par ailleurs la crise du Golfe, M. Gorbatchev a rappelé que l'Union soviétique souhaite voir « utilisées toutes les possibilités pour une solution politique ». Cependant, que personne ne prenne la recherche de solutions, conjoints ou même sur une base bilatérale, pour une preuve de faiblesse, pour une hésitation (de la part de l'URSS) dans la réalisation des résolutions du Conseil de sécurité.

Sur la situation intérieure en Union soviétique, « le problème de la consolidation et de la paix civile se pose de façon aiguë », a-t-il dit lors de sa visite officielle en Espagne, la première dans ce pays d'un leader soviétique.

Cette visite, la première également à l'étranger de M. Gorbatchev depuis qu'il a reçu le Prix Nobel de la Paix, se produit pendant « les jours les plus tendus de notre traversée si-

difficile. Notre pays n'en a pas connu beaucoup de pareilles en mille ans », a-t-il affirmé.

« Il se produit une profonde transformation interne dans le pays multinational (qu'est l'URSS). L'État unitaire se transforme en un État totalement nouveau et, me semble-t-il, sans précédent dans l'Histoire », a-t-il constaté en indiquant que cet État « portera peut-être un nouveau nom ».

« Les structures antérieures s'écroulent, les relations traditionnelles se rompent, les modèles fossiles du pouvoir et du gouvernement tombent : c'est à dire que tombe tout ce qui maintenait la stabilité de la société, mais en même temps menait à une voie sans issue ».

« Beaucoup d'interprètent comme le début du chaos, comme une catastrophe irréparable. Cependant, il s'agit essentiellement de la naissance d'un nouvel organisme puissant et l'accouchement est inévitablement douloureux », a-t-il dit.

Il n'a cependant pas caché que si « l'on ne comprend pas (en URSS) que la liberté est liée à la responsabilité, cette source énorme de rénovation et de développement peut devenir une arme d'anarchie et de destruction », a-t-il averti.

## Le Liban aurait bientôt une armée réunifiée

BEYROUTH (Reuter) — Le ministre de la Défense Albert Mansour a déclaré hier que le gouvernement libanais soutenu par Damas utiliserait la force, si nécessaire, pour rétablir la paix au Liban après 15 ans de guerre civile.

Albert Mansour a dit dans une interview que tous les groupes armés avaient approuvé un plan de réunification, sous la bannière d'une armée unique, de la capitale divisée en secteurs musulman et chrétien et d'autres régions.

Selon ce plan, les locaux des milices et les ports contrôlés par celles-ci seront fermés, tandis que le gouvernement du président Elias Hraoui étendra son autorité dans le pays.

Jeudi, le chef de la milice la plus puissante du Liban, les Forces libanaises, avait affirmé que la guerre civile était finie, au moins temporairement. « L'état de belligérance entre nous et les autres est terminé », avait déclaré à Reuter Samir Geagea, dont la milice chrétienne compte 10 000 hommes.

Le gouvernement Hraoui a promis

de désarmer et de dissoudre les neuf principales milices libanaises, qui comptent au total quelque 40 000 hommes.

Pour Albert Mansour comme pour Samir Geagea, l'accord conclu à Taef, en Arabie saoudite, en novembre dernier, visant à donner aux musulmans un rôle plus important dans le système politique libanais traditionnellement dominé par les chrétiens, est un facteur capital pour mettre fin à la crise.

Celle-ci a fait au moins 150 000 morts en 15 ans.

L'accord de Taef, conclu avec la bénédiction des autres pays arabes, prévoit une armée unifiée, un cabinet d'union nationale comprenant des représentants de toutes les milices rivales, le redéploiement des 40 000 soldats syriens présents au Liban et le démantèlement de toutes les milices dans les six mois.

Samir Geagea a dit que les signataires de ce pacte, quels qu'ils soient, n'étaient plus des ennemis. « Si nous respectons l'esprit du pacte de Taef, le cycle de la violence ne reprendra

pas », a-t-il affirmé.

Albert Mansour, 51 ans, a pour sa part déclaré : « Il y a une décision définitive concernant l'application de l'accord de Taef et l'extension de l'autorité de l'État légitime sur tout le territoire libanais, à commencer par le Grand Beyrouth ».

« Notre politique est claire. Nous essayons le dialogue et tous les moyens politiques disponibles avant de recourir à une intervention militaire. Nous devons utiliser (la force) si un parti refuse de laisser le Liban sortir de l'état de guerre pour entrer dans une ère de paix ».

Le gouvernement Hraoui a annoncé mercredi son intention d'établir un « Grand Beyrouth » sans milice, sous le contrôle de l'armée libanaise soutenue par la Syrie.

« Nous allons contacter les différentes forces existantes dans le Grand Beyrouth pour appliquer la décision du cabinet et charger de la sécurité de Beyrouth la seule armée libanaise, avec le soutien de nos frères de l'armée syrienne si besoin est », a expliqué Albert Mansour.

Trois des principales milices conservent des bastions à Beyrouth : les Forces libanaises, le mouvement chiite pro-syrien Amal et son rival pro-iranien, le Hezbollah (Parti de Dieu).

Albert Mansour a déclaré qu'il espérait voir le plan du Grand Beyrouth appliqué « dans les prochains

jours ».

Il a précisé que trois camps de réfugiés palestiniens ne seraient pas inclus dans ce plan. Mais les armes palestiniennes ne seront pas autorisées en dehors des camps, a-t-il ajouté.

Au journaliste qui lui demandait si l'extension de l'autorité de l'armée sur l'ensemble du Grand Beyrouth aurait des conséquences positives pour la douzaine d'otages occidentaux détenus par des extrémistes pro-iraniens, il a répondu que le gouvernement ne pouvait pas faire grand-chose.

« Lorsque le gouvernement étendra son autorité sur tout le territoire libanais (...) alors il pourra jouer un rôle important (pour la libération des otages). Maintenant, c'est prématuré, a-t-il déclaré. Mais si nous tombons sur les prisonniers dans le Grand Beyrouth, alors nous les emmènerons certainement ».

Les projets de réunification de la capitale libanaise sont redevenus d'actualité après la capitulation, le 13 octobre, du général chrétien Michel Aoun qui, de son bastion de Beyrouth-Est, refusait de reconnaître l'autorité du président Hraoui.

Michel Aoun s'est réfugié à l'ambassade de France. Le gouvernement libanais, qui affirme vouloir le juger pour crimes de guerre, refuse de le laisser partir.

## Les Ivoiriens aux urnes

ABIDJAN (AFP) — Six mois après l'instauration du multipartisme en Côte-d'Ivoire, plusieurs millions d'électeurs sont appelés aux urnes demain pour élire leur président, scrutin qui devrait marquer un tournant dans la vie politique dominée par la question de la succession du président, M. Félix Houphouët-Boigny.

À 85 ans, le président, qui dirige le pays depuis l'indépendance (1960) et brigue un septième mandat, part largement favori face au secrétaire-général du Front populaire ivoirien (FPI), le professeur Laurent Gbagbo, 45 ans, soutenu par plusieurs formations de gauche, estimant la majorité des observateurs.

Le président a annoncé que ce mandat de cinq ans, selon la Constitution, serait le « dernier », et qu'en

cas de victoire, il se placerait « au-dessus de tous les partis politiques » et nommerait un premier ministre.

Mais s'il a de nouveau évoqué son départ du pouvoir, début octobre, lors du congrès du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, au pouvoir), il n'en a pas fixé l'échéance, ni surtout les modalités constitutionnelles, relèvent les observateurs.

Selon la Constitution actuelle, les électeurs seraient de nouveau appelés aux urnes en cas de démission.

Face à cet homme dont la vie se confond avec l'histoire politique de la Côte-d'Ivoire depuis près de 50 ans, le professeur Gbagbo s'est imposé en quelques mois comme le chef de file d'une opposition divisée.

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

**Le rendez-vous des étudiants adultes**

597\$ par personne base double  
Taxe d'aéroport en sus

VOYAGES REVIGOL INC. ITP

(514) 385-5210  
Permis du Québec

**LE DEVOIR**  
Service de Publicité  
842-9645

**ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •**

**ENCAN PUBLIC**

**TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT**

Nous avons reçu le mandat de liquider aux enchères publiques une grande quantité de tapis de Perse comprenant des Oum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara et plusieurs autres provenant d'Iran, du Pakistan et de Chine. Valeur de 100 \$ à 40 000 \$ pièce. Douanes Canada impose des droits et taxes, marchandises dédouanées par un courtier cautionné des douanes. Les tapis seront vendus un à un. Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe. Aucun minimum ni mise à prix. Frais de manutention de 10% exigés.

**Dimanche, 28 octobre à 13h30**  
(Inspection 1 heure avant)

**AUBERGE RAMADA**  
Grand Salon, 1005 rue Guy, Montréal

LES ENCANS N. HOPKINS Inc. Encanteurs, liquidators 876-4043  
Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèque avec ID.

**ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •**

**VOYAGES**

**LONDRES**  
FORFAIT SPECTACLES

Incluant: transport aérien, hébergement 6 nuits, petit déjeuner continental, transferts service et TVA, transferts entre aéroport et centre-ville, 3 billets de théâtre (places sujettes à disponibilité).

à compter de:

**597\$** par personne base double  
Taxe d'aéroport en sus

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES  
Avion - bateau - billets pour croisières. Eurailpass pour chemin de fer européens. Forfaits vers Hawaï et Cuba - Les Antilles et les Caraïbes.

**SPECIAL AUTO**  
**TOURING CLUB DE FRANCE**  
1470, rue Peel (métro Peel), suite 721  
Tél.: 281-1040 Permis du Québec

**Dimension Clientèle**

Association québécoise des professionnels et des professionnelles du service à la clientèle présente son

**COLLOQUE ANNUEL**  
"EN ROUTE VERS LE CLIENT... AUTOMOBILISONS NOUS"

Le 14 novembre '90  
8 h 30 - 12 h 30  
Hôtel Delta  
Montréal

Conférenciers  
HECTOR P. DUPUIS  
TOYOTA CANADA  
PAUL E. JEAN  
CANTEL QUÉBEC  
DANIEL L'ACOMBE  
INNOVATION CONSULTANTS  
ANDRÉ COUPET  
SAMSON BELAIR/  
DELOITTE & TOUCHE

Réservations/Renseignements  
Josie E. Stapenhorst  
Samson Belair/Deloitte & Touche  
(514) 393-7115

**ADMISSION HIVER 1991**

**LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1990**

Service d'accueil et de renseignements : ouvert du lundi au jeudi, de 9 h à 19 h le vendredi, de 9 h à 17 h

3744, rue Jean-Brillant, 3<sup>e</sup> étage  
Métro Côte-des-Neiges 343-6090 ou 1-800-363-8876

**APPRENDRE POUR AGIR**

**NOËL TRADITIONNEL EN PROVENCE**  
DU 22 AU 29 DÉCEMBRE 1990

UNE VISITE QUE L'ON DIRAIT PAR DAUDET PRÉPARÉE:  
NIMES, AVIGNON, TARASCON, LES BAUX, FONTVIEILLE, ARLES, AIGUES MORTES.

Découvrez l'atmosphère chaleureuse des FÊTES de NOËL dans une région de France particulièrement attachée à continuer les traditions... **AU PAYS DES SANTONS.**

DEMANDEZ NOTRE DÉPLIANT NOËL

**VOYAGES MALAVOY Inc.**  
861-2485

## ÉDITORIAL

# Plus d'immigrants, peu de moyens

LE PREMIER plan quinquennal d'immigration, tel que rendu public jeudi par la ministre fédérale de l'Emploi et de l'Immigration, est fort bienvenu. De façon générale, sans tout chambarder, il comporte des initiatives intéressantes. Il y a toutefois au moins deux ombres inquiétantes. Les sommes prévues pour la mise en oeuvre du plan sont nettement insuffisantes. Et, pour le Québec, il n'y a rien qui lui permette de mieux exercer son rôle de « société distincte ».

Mme Barbara McDougall a annoncé que le nombre d'immigrants accueillis par le Canada passera de 200 000 en 1990 à 220 000 en 1991 et à 250 000 par année pendant le reste de la période visée, soit jusqu'en 1995. Ainsi, selon la ministre, la croissance de l'immigration sera modérée et l'équilibre maintenu entre les composantes de l'ensemble: membres de la famille, réfugiés et immigrants indépendants. L'immigration de la famille, et la réunion des familles qu'Ottawa tient à favoriser, restent l'élément central du programme. En 1995, la proportion de ces immigrants, par rapport au nombre total, sera sensiblement la même que cette année, prévoit la ministre. D'autre part, des modifications seront apportées à la catégorie des immigrants indépendants — sur lesquels le Québec exerce sa sélection depuis 12 ans — afin de permettre à plus de travailleurs qualifiés d'être accueillis pendant les dernières années du plan. Enfin, des crédits supplémentaires de 200 millions \$ seront attribués à la prestation de cours de langue pendant les quatre prochaines années.

Ce plan est intéressant à plusieurs égards. C'est la première fois qu'Ottawa se donne un horizon ou prévoit des niveaux qui aillent au-delà de la prochaine année. Désormais répartis sur une période de cinq ans, les « quotas » prévus indiquent que, loin de fermer sa porte aux nouveaux arrivants, le Canada continue de faire preuve d'ouverture et même d'une certaine générosité, si calculée soit-elle. Ce fait n'est pas anodin, alors que le pays se débat avec une récession et que, comme d'habitude quand ça va mal, les immigrants sont pointés comme une importante source de maux, économiques et autres. Ce n'est pas le

cas, bien sûr. Mais qu'Ottawa le clame haut et fort, non pas en paroles, mais en se donnant une politique à moyen terme, mérite d'être signalé de façon positive. Des commentateurs ont signalé qu'il fallait même un certain courage pour aller ainsi de l'avant. Tel est bien le cas, en effet, surtout de la part d'un gouvernement malmené sur tous les fronts.

Les experts, personnes et groupes intéressés soulèveront, par ailleurs, les failles et carences du plan fédéral. Elles concernent notamment: les limitations apportées à la réunification des familles, au mépris de la dimension humanitaire; l'accent mis sur les immigrants indépendants qualifiés, au risque de drainer ici les cerveaux de pays en voie de développement; l'augmentation graduelle (de 42 000 cette année à 53 000 en 1995) du nombre de réfugiés, alors que rien n'est prévu pour les dizaines de milliers attendent que l'on accélère leur demande de statut.

### Un plan quinquennal innovateur, mais sans ouverture pour le Québec

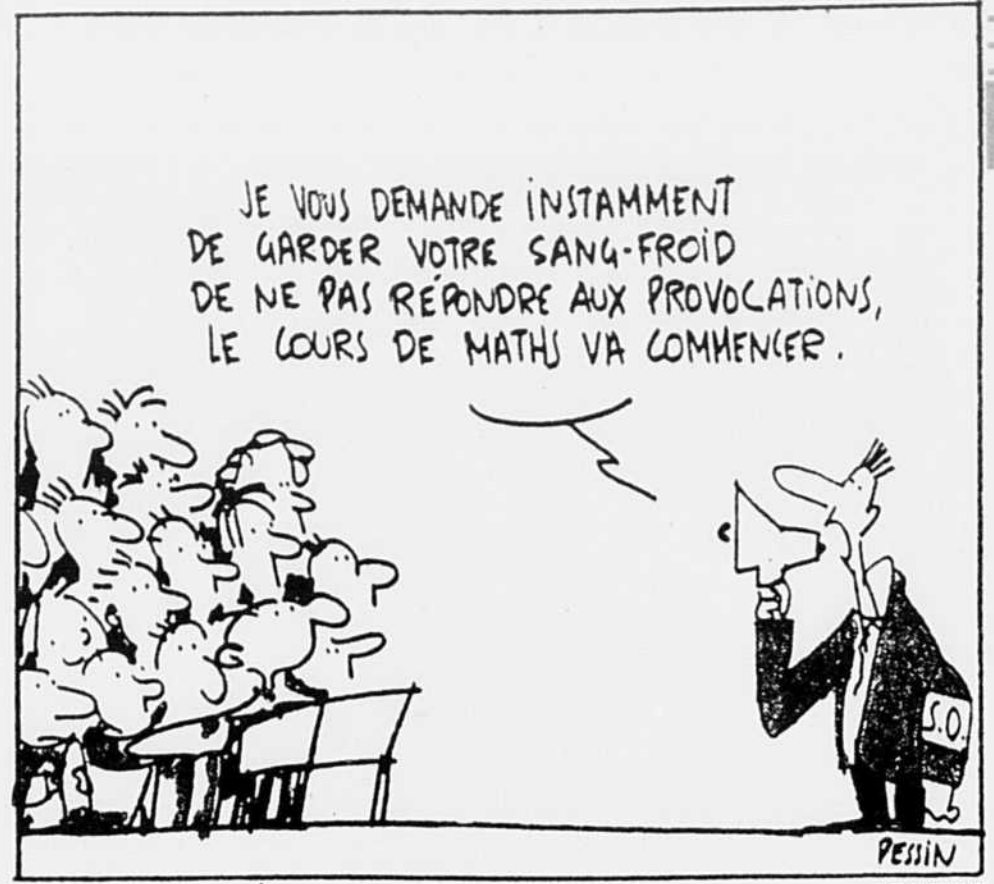
La critique la plus sévère doit probablement porter sur les maigres fonds alloués pour ce plan quinquennal. Ce n'est pas tout d'ouvrir sa porte aux nouveaux arrivants, encore faut-il les accueillir de façon convenable et, d'avantage, contribuer à leur intégration de la façon la plus harmonieuse et rapide qui soit. Or, de toute évidence, Ottawa n'a pas les moyens de sa politique, pour reprendre l'expression de la ministre québécoise des Communautés culturelles et de l'Immigration. Le problème est particulièrement aigu pour le Québec, dont la moitié des immigrants, concentrés à 90% dans la région de Montréal, ne parlent ni anglais ni français. Cela prend de l'argent, beaucoup d'argent pour les orienter, les former et les amener à s'intégrer facilement à la majorité franco-

phone. Or, les fonds sont terriblement déficients pour les COFI et autres organismes qui ne peuvent suffire à la demande. Avec raison, des députés conservateurs du Québec s'en inquiètent et se proposent d'en discuter mardi avec les technocrates fédéraux. Sans fonds supplémentaires — 200 millions \$ de plus en quatre ans pour l'ensemble du Canada, ce sont des poussières pour le Québec — le plan ne remplira que la moitié, la plus facile et la moins onéreuse, de sa mission.

Contre toute attente, par ailleurs, le plan ne comporte aucune mesure particulière qui permette au Québec de mieux jouer son rôle irremplaçable et unique en matière d'immigration, sous peine de perdre son identité propre. Pas plus tard que mercredi, Mme McDougall se disait « fermement résolue » à conclure une nouvelle entente administrative qui confirme l'exclusivité du Québec quant à la sélection des immigrants indépendants, la maîtrise d'oeuvre quant à leur intégration, et une compensation financière adéquate pour les responsabilités accrues. Cette fameuse entente bilatérale, négociée à la faveur du lac Meech — malgré l'échec de cet accord, elle était « imminente » aux dires des deux premiers ministres, il y a quatre mois — est retombée dans les limbes depuis. Elle ne semble pas près d'en sortir, si l'on en juge par le cafouillage et les incohérences du premier ministre fédéral, jeudi et vendredi, amplifiées d'ailleurs par son ministre « politique » du Québec, M. Benoit Bouchard. Ils sont en train de rater lamentablement ce premier test de la « viabilité » du fédéralisme de l'après-lac Meech, pour reprendre l'expression de M. Bourassa. Et sa collègue, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a bien raison de noter que les enchères risquent d'être plus élevées si M. Mulroney attend, comme il dit, les conclusions de la commission Bélanger-Campeau.

Le Québec ne doit pas négocier à rabais, mais reprendre et amplifier ses revendications en matière d'immigration. Aux prises avec la dénatalité et le vieillissement, la « société distincte » y joue son avenir.

GILLES LESAGE



LE MONDE

## BLOC-NOTES

# Picard-Sexton : une question d'équité

MALGRÉ les objurgations des présidents de la CSN et de la FTQ, MM. Gérald Larose et Louis Laberge, le nouveau ministre du Travail, M. Normand Cherry (lui-même ex-vice-président de la FTQ), entend prendre tout le temps qu'il faudra pour étudier le rapport de la Commission (Picard-Sexton) sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction.

Il a parfaitement raison : la chose est plus complexe et les recommandations du rapport plus lourdes de conséquences que ne le révèle un premier regard.

Le rapport comporte trois grandes séries de recommandations. La première vise à la stabilisation de l'emploi dans une industrie éminemment sujette aux fluctuations de la demande, privée ou publique, des divers « produits » offerts.

Les moyens retenus par la commission pour atteindre ce premier objectif sont de ceux qui plaisent spontanément aux hommes politiques : améliorer les statistiques, se doter d'une politique publique, organiser des « sommets » réunissant tous les intervenants, créer même une autorité administrative avec mandat de promouvoir (!) l'étalement des travaux des organismes publics... bref, tout ce qui peut donner l'impression de faire quelque chose.

Est-il réaliste de penser que le gouvernement a, sur la demande globale d'investissement, un poids suffisant qui lui permettrait, par une meilleure coordination, de stabiliser cette demande, ou du moins d'en atténuer les creux et les bosses ? À M. Cherry d'en faire la démonstration, puisque la commission Picard-Sexton ne s'est pas donné cette peine.

Une deuxième série de recommandations porte sur le travail au noir. Le rapport suggère de resserrer encore davantage la réglementation dans une industrie qui étouffe déjà sous le poids des contraintes de toutes sortes. Il faut y penser à deux fois. Il y a là pour le ministre et ses conseillers quelques bonnes nuits blanches.

Enfin, et surtout, le rapport recommande la création d'un régime de prestations supplémentaires d'assurance-chômage au bénéfice des travailleurs qui ne trouvent pas d'emploi à l'année longue dans cette industrie.

C'est évidemment, la

recommandation la plus vitale, celle à laquelle les syndicats tiennent le plus. On pourrait même présumer qu'ils accepteraient de laisser tomber tout le reste pour ne retenir que celle-là.

À toutes les objections qui ont été formulées contre ce projet (les coûts, les effets imprévisibles...), on peut en ajouter une autre : l'iniquité sociale.

Car, enfin ! les travailleurs de la construction ne sont pas les seuls, loin de là, à ne pas réussir à trouver du travail à temps complet dans la profession qu'ils ont choisie.

Que dire des milliers d'artistes dont la forte majorité n'arrive à vivre de leur art, des journalistes pigistes qui doivent brûler la chandelle par les deux bouts, des chargés de cours à l'université qui vivent dans l'insécurité. La liste peut s'allonger : les diplômés en formation des maîtres qui doivent se contenter de faire de la suppléance, les jeunes infirmières qui ne trouvent un emploi régulier à plein temps qu'après de longues années sur les listes de rappel, les occasionnels du gouvernement, et les milliers et les milliers de personnes qui doivent se contenter d'un emploi à temps partiel dans le commerce.

Tous ces gens, et d'autres encore, n'auraient-ils pas « droit », eux aussi, à une prestation supplémentaire qui soutiendrait leur revenu annuel à un niveau jugé décent ?

Il ne faut pas perdre de vue que, dans l'industrie de la construction au Québec, nous ne sommes plus — du moins dans les faits — en régime de libre négociation collective. Il y a une bonne vingtaine d'années que le gouvernement y joue le rôle d'arbitre des conditions de travail et de salaire. Pourquoi accorderait-il à un groupe de travailleurs des avantages qu'il n'accorde même pas à ses propres employés, et encore moins à d'autres catégories de travailleurs beaucoup plus mal nantis ?

Il n'y a qu'une solution : renvoyer le dossier à la table de négociation et laisser les parties convenir entre elles des réaménagements de la convention collective qui pourraient rendre possible l'adoption d'un tel régime.

On répondra : mais elles ne s'entendent jamais ! Et si c'était là, justement, le vrai problème...

MM. Picard et Sexton auraient toujours l'excuse de dire que tel n'était pas le mandat que le gouvernement leur avait confié.

JEAN FRANCOEUR

## LETTRES AU DEVOIR

### Science humaine et morale humaine

LES CONSÉQUENCES de la spécialisation outrance, qui a remplacé chez nous l'idéal des humanités classiques, porte son fruit le plus savoureux dans ce choix que l'on vient apparemment de faire, à l'UQAM, entre science et morale. (Jean-Pierre Proulx, LE DEVOIR du 17 octobre 1990).

Le but d'une morale scientifique, comme celui d'une médecine scientifique, n'est pas d'embêter les humains, mais de les aider à vivre heureux et à se réaliser pleinement au lieu de courir au suicide, comme ils en ont toujours la tentation (drogue, alcool, excès de vitesse, sexe à outrance, etc.). À tous ces fous que nous sommes, la morale ne fait que dire : « Fais cela, imbécile, et tu mourras ! » (Genèse, 2,17).

Ce n'est pas le judaïsme ni l'Église qui ont inventé la science morale, mais Aristote ; et toute la Grèce, à laquelle la civilisation occidentale doit sa notion de vertu.

Dans ce sens-là, science humaine et morale humaine vont de pair. Un scientifique qui ne s'inquiète pas de la morale, et donc du vrai bonheur de l'homme, est pour lui-même un suicidaire et pour l'humanité un terroriste. Les scientifiques qui, à Dachau, faisaient sur les prisonniers des expériences supposément scientifiques (qui d'ailleurs n'ont servi à rien), étaient du même ordre que ceux qui aujourd'hui brûlent ou affament des enfants vivants dans le sein de leur mère. Si telle est la science que les humains d'aujourd'hui préfèrent, on ne peut les en détourner : l'opinion publique étant un gant que les médias peuvent toujours retourner en tous sens ; mais que chacun de nous sache bien sur quelle voie son silence ou son ignorance l'engage sur ce terrain, et s'inscrive bien qu'ici surtout : tuer Dieu c'est tuer l'homme.

Ghislain Cadotte  
Montréal, 20 octobre 1990

### Le renard promu gardien du poulailler

ON SAIT que le renard tient les poules en grande estime. Mais ses égards envers la gent plumée sont de telle nature qu'on s'étonnerait beaucoup de voir un fermier normal confier à maître renard la protection et le bien-être de ses oiseaux.

Mais, avons-nous au Québec un « fermier » normal en la personne du nouveau ministre de l'Agriculture, M. Yvon Picotte, qui s'est fait tristement remarquer par son action contre les règlements de protection du territoire agricole et les agriculteurs, dans le dossier de l'hypothétique usine Reynolds à Louiseville ? Il faut que notre « fermier national » soit bien à court de compétences dans sa « basse-cour » pour nommer un « renard » comme promoteur de l'agriculture et du bien-être des agriculteurs.

Les déclarations équivoques et même saugrenues du nouveau ministre laissent nettement sous l'impression qu'un renard est maintenant à la tête du poulailler ; mais un renard pas très futé. D'emblée, il leur annonce « qu'ils ne doivent pas compter sur lui pour leur proposer des choses ». Voilà toute

une annonce de programme pour un ministre de l'Agriculture ! Voilà un brillant énoncé des principes directeurs de la nouvelle politique de l'agriculture québécoise !

Les agriculteurs peuvent à juste titre s'inquiéter sérieusement du comportement futur d'un ministre de l'Agriculture qui, dès le départ, ne rappelle pas clairement et vigoureusement l'inviolabilité des meilleures terres agricoles et son adhésion sans réserve à la loi de protection du territoire agricole, comme gage de l'avenir de l'agriculture québécoise. On s'inquiète d'autant plus que pendant des mois il a intrigué pour faire dézonner des terres classées parmi les meilleures de la région de Louiseville, alors que d'autres de qualité inférieure se prêtaient mieux à une éventuelle installation industrielle. Seuls de pauvres types peuvent mettre en opposition l'agriculture et le développement économique d'une nation. On peut penser que beaucoup d'agriculteurs vont s'ennuyer du mémorable ministre Jean Garon...

Jean-Luc Dion, Ing.  
Trois-Rivières-Ouest, 25 octobre 1990

### La violence d'ici, sociale et économique

À L'AUBE d'une nouvelle récession qui frappe de plein fouet la majorité de la population, nos deux paliers de gouvernement rivalisent d'imagination pour réduire les dépenses de solidarité sociale, en même temps qu'ils introduisent de nouveaux mécanismes de taxation.

Et c'est dans cette sombre conjoncture que le gouvernement fédéral se permet de consacrer 12 milliards \$ par année à ce qu'il appelle la sécurité nationale.

Mais est-ce bien de cette sécurité dont a besoin la population ?

La violence éclate au moment où les aspirations des gens ne trouvent pas satisfaction. La conjoncture sociale et économique actuelle condamne une large part des citoyennes et citoyens à la marginalité et à

l'exclusion sociale. Il n'est donc pas étonnant de voir progresser le sentiment d'insécurité, la détresse psychologique, le racisme, la discrimination, les tensions qui finissent par prendre forme dans la violence physique, verbale et morale.

La violence, ici comme ailleurs, est un phénomène lié principalement aux mauvaises conditions socio-économiques.

Par les choix politiques qu'ils privilégient, nos gouvernements ont une part de responsabilité très grande à cet égard. Leurs politiques économiques contribuent de moins en moins à la redistribution équitable de la richesse collective ni à l'établissement d'une véritable justice sociale.

Désarmer le monde, le rendre plus pacifique, ça commence chez nous en cessant de faire la guerre aux plus démunis, en créant des emplois socialement utiles, en instaurant des mesures susceptibles de donner accès à chacune et chacun à une réelle qualité de vie.

Promouvoir la paix, c'est éliminer toutes les armes qui attaquent la dignité de l'être humain !

Solange Pronovost  
Centrale de l'enseignement du Québec  
Montréal, 24 octobre 1990

### Le journalisme a-t-il foutu le camp ?

LE JOURNALISME en cette fin d'année 1990 a-t-il régressé ? On est porté à le croire si on considère le manque de transparence au point de vue politique, judiciaire, et dans le monde des affaires et de l'industrie. À tous ces niveaux, on constate que les mensonges, les demi-vérités tout au moins, fleurissent.

Combien de causes judiciaires ont lieu sous le couvert de la non-publication. Elles deviennent multiples de sorte que le chroniqueur judiciaire doit travailler d'arrache-pied pour obtenir la vérité. Dans l'industrie et la finance il en est de même. Et pourtant, chacun en autorité dans ces domaines clame sa transparence qui, en fait, est de l'opacité. Combien de démentis arrivent après la publication de ce que l'on conçoit comme la vérité ! De là l'obligation pour le journaliste d'être en principe plus que jamais contre le pouvoir où qu'il s'offre.

On condamne le journalisme pour ce qu'on appelle ses indiscretions, mais ceux-là mêmes qui veulent cacher des propos écrits ou parlés se jettent sur les journaux pour tenter de savoir ce que l'autre dit ou fait. Sans un journalisme vigilant qui met un bâton aux propos et gestes de toutes sortes, les gens seraient fort démunis en face de ce qui se passe.

Le journalisme a un pouvoir bénéfique au service de tous. Sans le contrôle qu'exerce le journalisme, les rumeurs se répandraient vite, les gens s'affoleraient à coup sûr. Surtout en un temps où les moyens de communications sont si nombreux et si efficaces.

Les journalistes font donc bien de veiller au grain. Ils font bien de chercher la vérité à travers les cachotteries, les tentatives de brouiller les pistes. Vive le journalisme vigilant sans lequel les mystificateurs qui courent les rues auraient beau jeu.

Maurice Huot  
Montréal, 24 octobre 1990

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef et directeur de l'information Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints Jean Francoeur Albert Juneau Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information Pierre Cayouette Jacques Chabot Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS